5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

44e ANNEE – N° 15,462

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

DIMANCHE 1er NOVEMBRE 1914

EDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition : Charente-Inférieure.
4e Édition : Charente
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

		La ligne			La ligne
Annonces dernière page (dix col. au 6)	1f	75	Faits Divers. . . (sept col. au 7)	7f	
Réclames d° d° (sept col. au 7)	3	50	Chronique Locale (sept col. au 7)	11	

S'adresser pour les annonces : A Bordeaux, Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. A Paris, Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France. 2 25			

Les Abonnements se paient d'avance.

LE FRELON ALLEMAND

Avez-vous vu un frelon emprisonné dans une véranda? A travers les parois transparentes de sa cage vitrée, il aperçoit briller le soleil et resplendir les fleurs du jardin. La lumière l'attire. Il voudrait aller en toute hâte boire le suc parfumé des fleurs éclatantes. D'un vol pressé il se précipite et brusquement heurte la vitre infranchissable. Un moment étourdi, il reprend son vol vers un autre côté. Il est encore brutalement arrêté. En vain il multiplie ses efforts impuissants, tourne, retourne, descend, remonte: la prison est sans issue. Il se cogne perpétuellement à la cloison de verre, tant qu'enfin il tombe inerte sur le parquet. Il ne reste plus qu'à l'écraser du pied.

Ainsi l'Allemagne, retenue depuis bientôt deux mois par les armées alliées sur le front occidental et maîtrisée par la Russie sur la frontière orientale, vainement cherche une issue. Au delà des lignes infranchissables de nos baïonnettes, elle aperçoit Dunkerque, Calais. Elle entrevoit les rivages de l'Angleterre détestée. Son orgueil l'affole. Demain, elle prendra comme base navale un de nos ports sur le détroit; ses sous-marins et ses destroyers feront la chasse aux navires anglais et français. Elle n'épargnera pas les navires marchands. N'a-t-elle pas déjà torpillé un paquebot chargé de femmes, de vieillards et d'enfants? Demain des canons monstrueux arroseront la côte anglaise de formidables obus, tels qu'aucune artillerie n'en aura soupçonné la puissance dévastatrice, tandis qu'une escadre de « zeppelins » ira bombarder Londres et semer l'effroi dans les cœurs britanniques!

Ce n'est pas tout. Les colonies anglaises volent au secours de la Grande-Bretagne, lui envoient de l'argent et des soldats. Il faut les châtier. Demain, les casques à pointe débarqueront au Canada et apprendront aux habitants de l'Amérique que l'Allemagne est au-dessus de tout!

Oui! demain, l'Allemagne victorieuse promènera sa vengeance sur tous les continents. Mais aujourd'hui? Aujourd'hui, elle est en cage, usant jour par jour sa force dans les essais impuissants qu'elle tente pour recouvrer la liberté de ses mouvements et reprendre une offensive efficace. Et, vraiment, le contraste est comique de ces grotesques rodomontades, de ces menaces exaspérées avec la piteuse situation de ces armées réputées invincibles et qui s'acharnent vainement depuis des mois à forcer les lignes ennemies!

On se demande: « N'est-ce point de la folie? » Peut-être! Mais c'est une folie particulière. Ce « bluff » ridicule, c'est en effet aussi une méthode constamment suivie, quotidiennement pratiquée. En menaçant l'Angleterre de ses sous-marins, de ses canons, de ses dirigeables, l'Allemagne se flatte de l'intimider, de la contraindre à conserver dans les Iles-Britanniques les troupes qu'elle aurait envoyées rejoindre l'armée du maréchal French! Calcul puéril! Les Anglais ont trop de sang-froid et de bon sens pour s'y laisser tromper. Ils savent bien que la partie se joue en Belgique et en France. C'est là qu'ils porteront, avec nous, leur effort.

Débarquer au Canada? Il faudrait avoir la maîtrise de la mer. Or, la flotte allemande, depuis le début des hostilités, demeure prisonnière dans la mer du Nord. Elle n'a pas osé accepter le combat contre les escadres anglaises. Cette prudence est un singulier prélude à une expédition qui serait en tout temps bien aventureuse: envoyer un corps de débarquement à travers l'Atlantique!

Peut-être l'empereur Guillaume s'imagine-t-il que les Allemands des Etats-Unis formeront une armée pour envahir le Canada? C'est faire une injure gratuite à la grande République américaine. Jamais elle ne laisserait se constituer sur son territoire une armée pour attaquer une colonie anglaise. Jamais elle ne consentirait à violer ainsi la neutralité qu'elle a proclamée et les principes élémentaires du droit international.

Que signifient donc ces bourdonnements du frelon allemand? Rien! du bruit!

Pour se faire illusion à elle-même, pour se faire croire qu'elle a une alliée nouvelle, voici que l'Allemagne fait marcher la Turquie contre la Russie et contre nous. C'est la maladresse suprême. Elle déclanche en Orient un conflit dont les conséquences ne sont point pour nous effrayer. Attendons les événements avec confiance!

CHARLES CHAUMET.

Un Indice Économique

Un petit fait, mais combien significatif!

A Barcelone, le 10 septembre, ayant à changer de l'argent français, l'agence à laquelle je m'adressai me fit perdre 6 %. Pour chaque billet de 100 fr. français, on me remit 94 fr. d'argent espagnol. Le change espagnol étant de 107 avant la guerre (c'est-à-dire qu'on réalisait une prime de 7 % avec l'argent français), la différence était de 13 %.

Or, ayant de nouveau à changer de l'argent le 19 septembre, ma perte ne fut alors que de 2 fr. par 100 fr.

Le 23, je constatai avec satisfaction qu'on me remettait 100 pour 100: le pair était atteint.

Enfin, le 1er octobre, je réalisai un gain de 2 % en faisant la même opération de change: l'argent français faisait prime. La différence n'était déjà plus que de 5 % sur la situation au moment de la guerre. Depuis, le franc a continué à faire prime sur la *peseta*.

Cette remontée de la cote du change en faveur de la France montre nettement l'évolution qui s'est faite dans les esprits depuis la bataille de la Marne.

Le fait même que la différence sur les cours d'avant la guerre n'a pas dépassé 13 %, malgré l'échec de Charleroi et l'entrée des Allemands en France, est une preuve éclatante de la solidité du crédit de la France.

Pour s'en faire une idée, il suffit de rappeler qu'au lendemain du désastre de Cavite, le 2 mai 1898, le change espagnol passa de 35 à 114, c'est-à-dire que pour 100 fr. français on avait alors 214 fr. d'argent espagnol. Et pourtant il ne s'agissait que d'une guerre coloniale, qui devait laisser et ne pouvait pas ne pas laisser la métropole intacte!

Que ceci soit un réconfort pour tous les porteurs de valeurs françaises qui peuvent avoir des inquiétudes en l'absence de toute cotation. Le crédit du pays reste intact.

Henri CHARRIAUT.

LES CONTINGENTS CANADIENS

HIGHLANDERS CANADIENS ARRIVES EN ANGLETERRE

Photo ROL.

LES VOLONTAIRES ÉTRANGERS DANS LES ARMÉES ALLIÉES

Volontaires tchèques incorporés dans l'armée anglaise et arrivés à Bayonne pour être versés au 1er étranger le 26 octobre 1914.

Photo OUVRARD-TEILLERY-PODOLSKY

Propagande allemande en Suède

Stockholm, 29 octobre. — Le célèbre chimiste allemand Ostwald, professeur à l'Université de Leipzig, et délégué de la nouvelle association de propagande allemande Kulturbund, a visité Stockholm ces jours derniers; au cours d'une interview, M. Ostwald a déclaré ouvertement que le but de sa mission en Suède était de sonder les dispositions des Suédois en ce qui concerne la création après la guerre d'une sorte d'Union des Etats baltiques, dans laquelle la Suède aurait une prépondérance comparable à celle de la Prusse dans l'empire allemand.

Le « Dagens Nyheter » proteste vivement contre la pensée dont s'est fait l'interprète le célèbre savant. « Son amitié est un honneur pour nous, dit le journal suédois, mais sa manière de voir dans la guerre actuelle ne sera jamais celle de la Suède, et quant au rôle qu'il nous offre de jouer dans ce drame, nous ne pouvons y réfléchir. Notre maison royale n'a certainement aucune vue sur le trône finlandais, dont le délégué allemand lui ouvre la perspective, et on n'a non plus connaissance d'aucun désir de ce genre du côté finlandais.

Les Mines et le Commerce

Les mines ont fait leur apparition dans les mers d'Irlande. D'autres mines flottantes ont, dit-on, été vues — il faut se méfier des on-dit. Mais quoi! C'est la guerre!

Marins du commerce, mes frères, cela n'est pas drôle! Mais votre rôle ne vaut pas plus cher que celle de nos chers, de nos bien-aimés soldats qui se donnent sans compter. Eux nous donnent la gloire et la liberté. Il faut que vous, vous nous donniez l'argent, les matériaux, les ravitaillements, le mouvement d'affaires et de commerce, la vie économique en un mot. Votre récompense ne sera pas que de gagner des sommes, elle sera dans le sentiment que vous aidez à la victoire. La France est maintenant un grand vaisseau qui lutte contre la tempête, superbement. Elle en aura raison. Vous, marins de commerce, vous êtes les chauffeurs qui mettez le charbon dans les chaudières. Votre mission, votre devoir est de gagner de l'argent, d'intensifier à tous risques la vie commerciale du pays, de naviguer impassiblement, quoi qu'il arrive, et le plus possible. Honte à ceux qui, reculant devant les risques commerciaux, financiers ou matériels, resteraient au port! Honte à qui aurait peur pour son argent ou pour sa peau!

Tous, nous devons tout en ce moment. Le courage n'est plus que la manifestation de la qualité de Français. Le désintéressement n'est plus une vertu, ce n'est plus que la manifestation du dévouement que chacun porte dans le cœur. Les commerçants et les hommes d'affaires qui combattent dans les tranchées ne pensent pas à leur bilan de fin d'année. Vous, marins, qui avez toujours eu pour titre d'orgueil d'avoir l'âme haute et intrépide, ce n'est pas par l'espoir des immenses profits qui s'offrent en ce moment à notre commerce maritime que l'on vous déciderait. Mais il faut pourtant que vous pensiez que les affaires que vous ferez sont des prises sur l'ennemi, que le trafic de nos lignes et de nos ports est doublement efficace, parce qu'il nous enrichit, augmente notre puissance de combat et affaiblit l'ennemi.

Ah! ah! je sais bien que quelques-uns de vos armateurs n'y vont que d'un pied froid. Les pauvres hommes ont perdu tant d'argent depuis quarante ans qu'ils n'osent plus croire qu'on puisse en gagner! Tâchez-donc de leur faire comprendre que les mines, si mines il y a, c'est la ruine des poltrons et la richesse pour des marins hardis.

Jean CLAUDIUS.

Les Réfugiés belges en Hollande

Amsterdam, 30 octobre. — Le « Nieuwe Courant » apprend de bonne source que, il y a quelques jours, le gouvernement anglais a offert au gouvernement hollandais une assistance pécuniaire pour venir en aide aux réfugiés belges. Le gouvernement hollandais a décliné cette offre, disant qu'il supporterait lui-même les charges imposées par ce devoir spontanément entrepris.

Le Prix des Blés en Allemagne

Berne, 30 octobre. — La « Gazette de Francfort » annonce que le prix maximum fixé pour la tonne de froment est de 230 marks, et pour celle de seigle de 220 marks, plus les frais de transport, calculés selon la distance, d'après une échelle fixe.

A Munich et aux environs, il est interdit de faire du pain blanc. Il ne se fera plus que du pain mêlé de seigle.

L'EXODE DES POPULATIONS BELGES

Une famille belge, après avoir placé quelques paquets de vêtements sur une petite charrette traînée par des chiens, s'est mise en route pour gagner une ville du nord de la France.

Photo ROL.

LA FÊTE DES MORTS

La nation est unie dans une même pensée de sacrifice et d'espérance: elle sait qu'elle lutte pour la vie, pour les raisons de vivre qu'elle représente dans le monde... L'heure présente donne à la Fête des Morts une nouvelle et imposante beauté.

Certes, les chers disparus auxquels nous attachaient les liens du sang ou de l'affection conservent la première place dans notre souvenir. Mais comment ne pas associer étroitement au culte que nous leur rendons « ceux qui pieusement sont morts pour la patrie » et, connus ou inconnus, ont acquis au prix de leur sang des droits à notre hommage fraternel?

C'est pour la terre où reposent les nôtres, pour qu'elle soit libre et respectée; c'est pour sauver l'héritage d'histoire et de traditions à nous transmis qu'on se bat, qu'on souffre, qu'on meurt. Notre pensée ne saurait séparer nos proches des héros tombés là-bas; nous les confondons dans la même piété douloureuse. Il n'y a qu'une seule et même famille aujourd'hui: la famille française.

Mais parmi tous ces morts à honorer, il en est vers qui notre pensée se reporte avec une tristesse mélangée de fierté. Nous voulons parler de ceux qui avaient vécu les heures mauvaises de l'Année Terrible, et qui n'avaient pu se consoler de mourir avant d'avoir salué l'heure de la revanche.

Que de fois, autour de nous, nous avons entendu l'expression de cet amer regret! Les jeunes qui n'avaient pas connu les tristesses et les angosses de la dernière guerre comprenaient-ils tout ce qu'il y avait de rancœur dans cette évocation? Sollicités par d'autres préoccupations, ils considéraient la guerre comme inévitable peut-être, mais à une date toujours reculée. Les tendres homélies du pacifisme endormaient les énergies. Quel réveil!

Il a été merveilleux. Jeunes et moins jeunes se sont trouvés sur pied, armés de volonté et de foi, prédestinés à la victoire parce qu'ils la méritent. Nous avons la sûre conscience du succès chèrement acheté, mais d'autant plus glorieux. Nous savons que la revanche appelée de tant de vœux n'est qu'une question de temps.

Sur la tombe de ceux qui sont morts avant d'être consolés, nous pouvons apporter aujourd'hui la fière assurance que l'heure de l'immanente justice va sonner. Ils dormiront mieux leur éternel sommeil, semble-t-il, sous la jonchée des fleurs d'espoir. Nous allons célébrer la Fête nationale des Morts.

P. B.

L'Angleterre dans la Vallée du Yang-Tsé

Le *Daily News and Leader* du 27 octobre apprend de Chang-Haï qu'un contrat a été conclu entre le gouvernement chinois et le représentant à Pékin de la maison anglaise Samuel et Cie, pour le développement industriel des grandes villes de Hankow et de Wou-Chang. La somme destinée à l'amélioration de la ville de Hankow est évaluée à 250 millions de francs, et vise la construction d'un pont ou d'un tunnel pour relier Hankow à Wou-Chang, la construction d'un ou plusieurs ponts reliant Hankow à Hanyang et la construction d'un canal partant de Hankow entre les fleuves Han et Yang-Tsé. L'emprunt nécessaire pour ces entreprises sera émis à la fin de la guerre, en séries.

D'après le contrat, une préférence sera accordée aux matériaux anglais, en tenant compte des qualités aussi bien que des prix.

LES SOINS DE NOS BLESSÉS

Nous avons vu que, dans la zone de l'avant, c'est-à-dire celle qui concerne les troupes directement en contact avec l'ennemi, l'organisation du service de santé comprenait des refuges de blessés, des postes de secours, eux-mêmes en relation avec les ambulances par l'intermédiaire des groupes de brancardiers.

Comment fonctionne ce service et comment se fait la relève des blessés? En principe, les blessés ne doivent être relevés sur le champ de bataille qu'une fois l'action terminée. Cette précaution est élémentaire, étant donné que si les infirmiers et les brancardiers allaient eux-mêmes au milieu des balles et des éclats d'obus pour secourir les blessés, ils courraient le risque d'être tués ou blessés comme leurs camarades combattants, et, par suite, ils ne rempliraient nullement leur rôle bienfaisant.

D'autre part, il a paru excessif de laisser sans secours aucun, parfois durant de longues heures, des blessés qui pourraient se tirer d'affaire si on les soignait de suite.

C'est pour remédier à cet inconvénient qu'ont été institués les pansements individuels. Chaque troupier, qu'il appartienne à l'infanterie, à la cavalerie, à l'artillerie ou à n'importe quelle formation, de même que chaque sous-officier ou officier a son pansement individuel: une poche spéciale dans les capotes a été aménagée pour le recevoir. Ce pansement qui se compose d'un morceau de gaze, d'un carré d'ouate et d'une bande, est très léger, ne tient pas de place et a rendu effectivement les plus signalés services.

***

Dès qu'un militaire est atteint, il met lui-même son pansement, ce qui est arrivé bien souvent, tant le sang-froid de nos troupiers a été partout extraordinaire; ou bien il se fait aider par un camarade voisin; ou bien c'est son officier lui-même qui se charge de ce soin: en général, dans ce cas, le pansement est toujours bien appliqué, ce qui n'a pas lieu aussi habilement quand c'est le blessé lui-même qui opère; à diverses reprises, on a constaté en effet que les hommes plaçaient directement la ouate sur la plaie, au lieu d'y mettre la gaze préalablement, ce qui complique et allonge inutilement la besogne du médecin qui panse ensuite le blessé. Quoi qu'il en soit, ce premier pansement effectué, le blessé se rend lui-même au poste de secours, s'il peut marcher; ou bien attend, après avoir été transporté à peu de distance, dans un endroit abrité, qu'on vienne le chercher; ou bien, ce qui est arrivé souvent, il continue, s'il n'est pas impotent, à faire le coup de feu jusqu'au moment de la relève.

Cette relève s'est faite et se fait le plus fréquemment, au cours de cette terrible guerre, dans des conditions périlleuses: il est difficile d'attendre la fin d'une bataille qui dure des semaines, jour et nuit, sans discontinuer; alors, dans les accalmies, surtout vers la fin de la journée et même dans la nuit, les brancardiers vont, au risque de recevoir quelques balles ou éclats d'obus, chercher les blessés et les transporter soit aux postes de secours, s'ils sont le plus proche, soit aux ambulances de préférence.

Qui dit ambulance, dit dans l'esprit de tous, et même des médecins, endroit où l'on donne des soins immédiats aux blessés, et où surtout on les opère, s'il est nécessaire. Or, jusqu'à présent, la très grande majorité des ambulances n'a pas du tout fonctionné au point de vue chirurgical proprement dit. Elles ont doublé en quelque sorte les postes de secours, se contentant, comme on l'a annoncé non sans raison, d'être des bureaux d'empaquetage et d'emballage.

A vrai dire, il eût été difficile, en bien des circonstances, qu'il en fût autrement. Quand on reçoit à la fois ou dans un laps de temps très court de 500 à 1,000 blessés et même davantage, il est matériellement impossible d'opérer dans de bonnes conditions: la plupart des interventions sanglantes qui ont été tentées ainsi, et très exceptionnellement du reste, ont abouti à des résultats désastreux; d'autre part, le temps qu'on emploie à essayer de sauver un seul éclopé sera bien plus sagement utilisé à s'efforcer de sauver plusieurs blessés. Aussi, la règle suivie a-t-elle été d'appliquer des pansements, des bandages ou des appareils de fracture dans le plus bref délai possible, et d'expédier les blessés, ainsi traités, le plus rapidement possible qu'il soit sur les hôpitaux de l'arrière afin qu'il leur soit donné, dans des conditions satisfaisantes, les soins appropriés.

***

On estime, en se basant sur les constatations établies en Mandchourie, et confirmées dans la guerre actuelle, que chaque médecin, aidé de son personnel, peut faire six pansements à l'heure: comme chaque ambulance comprend 6 médecins, cela fait 36 pansements à l'heure, ou 360 en 10 heures. En tenant compte de la fatigue grandissante et du besoin de repos, même limité, il paraît difficile de dépasser la moyenne de 6 à 700 pansements par 24 heures. Je connais des ambulances qui ont ainsi fonctionné de trois à quatre jours consécutifs, sans trêve ni arrêt, et qui ont eu leur personnel complètement surmené et éreinté.

Il faudrait mal connaître les médecins partis aux armées pour supposer un instant qu'ils se soient plaints de cette écrasante besogne: et on ne peut que les remercier de leur dévouement inlassable. Mais il est permis de regretter qu'ils n'aient pas été aidés, dans des moments de presse, par d'autre collègues appartenant à des ambulances voisines, demeurées pendant ce temps entièrement inoccupées.

Le principe de l'évacuation immédiate en masse sur une formation sanitaire bien installée, tel qu'il a été posé par la direction du service de santé militaire, est un principe excellent en soi; ses avantages, en tout cas, et c'est là l'essentiel, me paraissent certainement supérieurs aux inconvénients qui peuvent en résulter. Mais son corrollaire indispensable est que les blessés restent le moins de temps possible dans la région du champ de bataille: en appelant à la rescousse des médecins de formations voisines restés inutilisés, on aurait pu avancer de un à deux jours, dans bien des cas, l'arrivée des blessés à leur point d'évacuation, et on les aurait ainsi préparés à triompher plus vite et encore mieux de la gravité de leurs blessures.

Tels sont les renseignements qui nous ont paru intéressants à signaler en ce qui concerne les soins de nos blessés à l'avant. Nous verrons la prochaine fois comment ces soins s'effectuent dans la zone de l'arrière.

Dr SAINT-JULIEN

LES PRISONNIERS ALLEMANDS

UN OFFICIER PRUSSIEN PRISONNIER EST CONDUIT DANS LA SALLE DE RAVITAILLEMENT D'UNE GARE

Photo ROL.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 1er novembre 1914.

(35)

La Frontière

Par Maurice LEBLANC

Ils demeurèrent enlacés quelques instants, et les pleurs de la vieille dame coulaient sur les joues de Philippe.

A la fin, elle lui dit:

— Tu ne pars pas tout de suite, n'est-ce pas?

— Le temps de remplir ma valise.

— Comme tu es pressé! D'ailleurs, tu n'as pas de train à cette heure-là. Non, je veux t'embrasser encore et voir si tu as bien tout ce qu'il te faut. En outre, il est impossible que Marthe et toi, vous vous quittiez ainsi. Je lui parlerai, à Marthe. Pour le moment, ton père a peut-être besoin de moi...

Il l'accompagna jusqu'à la chambre du malade, et comme elle avait pris en chemin, dans un placard, une pile de serviettes qui l'encombraient, elle lui dit:

— Ouvre-moi, veux-tu?

Alors, de loin, il avisa son père, inerte, la figure très pâle, et Suzanne qui était assise au pied du lit. Distinctement il aperçut les marques rouges qui balafraient son menton et ses joues.

— Ferme la porte, Suzanne, dit madame Morestal, une fois entrée.

Suzanne obéit. En s'approchant, elle vit Philippe dans l'ombre du couloir. Elle n'eut pas un geste, pas un tressaillement, et elle ferma la porte sur lui, comme s'il n'avait pas été là.

— Elle non plus, songea Philippe, elle ne me pardonnera jamais, pas plus que mon père et que Marthe.

Et il résolut de s'en aller aussitôt, puisque la tendresse de sa mère lui avait donné un peu de réconfort.

Devant le perron du jardin, il retrouva Victor qui se lamentait au milieu des autres domestiques et préconisait la fuite immédiate.

— En une heure nous entassons l'argenterie, les pendules, les objets les plus précieux, et nous filons... Quand l'ennemi arrive, plus personne.

Philippe l'appela et lui demanda s'il était possible de trouver une voiture à Saint-Elophe.

— Ah! Monsieur part? Il a bien raison. Mais tantôt seulement, n'est-ce pas? avec madame Philippe? Je dois conduire madame Philippe à Saint-Elophe. De là, il y a la diligence qui mène à Noirmont.

— Non, je ne vais pas de ce côté.

— Comment? mais il n'y a qu'une ligne sur Paris.

— Je ne vais pas à Paris directement. Je dois prendre le train à la gare de Langoux.

— La nouvelle ligne de Suisse? Mais ça n'en finit pas, Monsieur! On descend jusqu'à Belfort!

— C'est cela, en effet. Quelle distance de Saint-Elophe à Langoux?

— Cinq kilomètres, pas plus.

— En ce cas, j'irai à pied, conclut Philippe. Merci.

Il avait hâte de quitter le Vieux-Moulin, car il sentait que les événements allaient se précipiter et que, d'une heure à l'autre, il lui serait peut-être interdit de réaliser son projet.

De fait, en remontant, il fut dépassé par Henriot, le fils du jardinier, qui battait des mains.

— Les voilà! les soldats de la compagnie de manœuvre!... Ils vont au col du Diable, au pas accéléré. On va les voir de la terrasse.

Il était escorté des autres domestiques, de sa mère, de son petit frère qui agitait les mains comme lui, et tous ils traversèrent le salon.

Philippe s'avança jusqu'au bord de la terrasse. Déjà la troupe débouchait en bon ordre. C'étaient de jeunes soldats, dont la plupart imberbes, avaient presque l'air d'enfants qui s'amusent à défiler. Mais il vit sur leur figure une expression inaccoutumée d'inquiétude et de méfiance. Ils marchaient silencieusement, la tête basse, et comme courbés par la fatigue des manœuvres précédentes.

Un commandement retentit en arrière, que deux sus-officiers répétèrent d'une voix brève. Il y eut un certain flottement. Puis la colonne s'élança au pas gymnastique dans la descente qui menait à l'Etang-des-Moines.

Et lorsque les derniers rangs eurent défilé en contre-bas de la terrasse, deux officiers à cheval apparurent que suivait un clairon. L'un d'eux mit promptement pied à terre, jeta la bride au clairon, et gravit l'escalier, tout en criant:

— Je vous rejoins à Fabrègues... Rendez-vous au col du Diable... Prenez position à la ferme Saboureux.

Sur la terrasse, il porta la main à son képi.

— Monsieur Morestal, je vous prie?

Philippe s'avança.

— Mon père est souffrant, mon capitaine.

La nouvelle affecta visiblement l'officier.

— Ah! dit-il... je comptais bien sur M. Morestal. J'ai eu le plaisir de faire sa connaissance, et il m'a parlé du Vieux-Moulin... d'une façon que je comprends aujourd'hui. La situation, en effet, est excellente... Mais, pour l'instant, Monsieur, je vous en prie... je sais que le téléphone est ici, et j'ai une communication urgente... Excusez-moi... l'heure est si grave...

Philippe le conduisit vers l'appareil. L'officier pressa le bouton d'appel avec impatience, et, comme on ne répondait pas aussitôt, il se retourna:

— En attendant, permettez-moi de me présenter... Le capitaine Daspry... J'ai connu monsieur votre père à propos d'un incident assez comique, le massacre des poules de maître Saboureux... Allô! Allô! Dieu, que cette communication est difficile à obtenir!... Allô! Allô!... J'ai même scandalisé M. Morestal en refusant de punir le coupable, le nommé Duvauchel, antimilitariste impénitent... Un motif de ce genre l'aurait mené loin, le bougre...

Il avait une physionomie un peu vulgaire, le teint trop rouge, mais des yeux francs et une allégresse qui le rendaient infiniment sympathique. Il se mit à rire.

— En récompense, Duvauchel m'a promis ce matin de tourner le dos à l'ennemi au premier coup de feu et de déserter... Une place de mécano lui est réservée en Suisse... Et, comme dit Duvauchel, « les mécanos de France, il n'y a encore que ceux-là ». Allô!... Ah! voilà!... Allô!... C'est le capitaine Daspry... Veuillez me donner le poste militaire de Noirmont... Oui, tout de suite... Allô! Noirmont?... le poste militaire? Je voudrais le commandant Dutreuil... Qu'on nous mette en communication... C'est urgent.

Le capitaine se tut. Instinctivement, Philippe saisit l'autre récepteur.

— Vous permettez?

— Mais certes...

Et Philippe entendit ce dialogue, dont les répliques s'échangèrent, rapides et anxieuses.

— C'est vous, Daspry?

— Oui, mon commandant.

— Les cyclistes vous ont rejoint?

— Quels cyclistes?

— J'en ai envoyé trois à votre recherche.

— Je n'ai encore vu personne. Je suis à la maison Morestal.

— Le Vieux-Moulin?

— Oui, mon commandant... je vous ai écrit à ce propos.

— Eh bien! qu'y a-t-il, Daspry?

— Des uhlans se sont montrés au col du Diable.

— Je suis prévenu. La cavalerie de Bœrsweilen est en marche.

— Quoi!

— D'ici une heure elle aura passé la frontière, soutenue par deux régiments d'infanterie.

— Quoi!

— C'est ce que je vous faisais dire par mes cyclistes. Courez au col du Diable.

— Mes hommes y sont, mon commandant. Dès que l'ennemi arrivera, nous nous replierons, tout en gardant contact.

— Non.

— Hein! Mais c'est impossible, je n'ai que ma compagnie.

— Vous tiendrez, Daspry. Il faut tenir deux heures et demie, trois heures. Mon bataillon sort de la caserne. Le vingt-huitième nous suit à marche forcée. Nous sommes à la frontière vers deux heures de l'après-midi. Il faut tenir.

— Voyons, mon commandant.

— Il faut tenir, Daspry.

D'un geste machinal, l'officier se redressa, rassembla les talons, et répondit:

— On tiendra, mon commandant.

Il lâcha l'appareil et réfléchit quelques secondes. Puis il dit en souriant:

— Bigre, ça commence bien. Deux cents hommes contre quelques milliers... pendant trois heures! S'il en reste un de la quatrième compagnie, il aura de la chance, celui-là...

— Mais c'est de la folie! protesta Philippe.

(A suivre.)

DERNIÈRE ÉDITION

L'Héroïque Belgique

« Nous ne Regrettons rien : ni le Sang ni les Ruines. Il faut briser la Confédération des Barbares » déclare le Premier Ministre belge

Admirables Souverains

Le Havre, 31 octobre. — Au cours d'une interview, M. de Brocqueville, président du conseil et ministre de la guerre belge, a dit, parlant de son souverain :

« Le roi Albert fait l'admiration de tous ceux qui l'approchent. Moi, qui le connais bien, je sais qu'il souffre, qu'il souffre beaucoup. Il ne se plaint pas. C'est certainement l'homme le plus délicat, le plus honnête et le plus scrupuleux de son royaume.

» Au début, les décisions qu'il lui fallait prendre le jetaient dans un grand trouble. Il se fût reproché le plus petit oubli comme un crime impardonnable. L'idée qu'il pouvait se tromper le bouleversait. Il me répétait : « Je ne suis pas stratège... si » j'allais commettre une faute, je me la re» procherais toute ma vie... » Un jour, je lui ai dit : « Il n'est pas besoin que vous » soyez un stratège, réunissez votre état» major, écoutez vos officiers, et prenez » ensuite une décision. La guerre est un » art, mais c'est aussi une question de bon » sens. »

» J'ai conté cela au général Joffre, et il a approuvé cette façon de procéder. Je me souviens même de cette phrase, qui, dans la bouche d'un grand chef tel que lui, peut être d'un précieux enseignement :

» La plus grande partie des officiers d'é» tat-major ont des idées arrêtées et ap» partiennent à une école. C'est le danger » qu'il faut savoir éviter. Celui qui décide » ne doit appartenir à aucune école. Cer» tains civils sont d'excellents ministres de » la guerre, précisément parce que leur li» gne d'horizon est plus large. Ils pour» raient faire de bons stratèges. Comme » vous l'avez dit : c'est une question de » bons sens ! »

» La reine est aux côtés du roi; elle qui est si frêle, si délicate, vit la vie des camps. Le matin, elle visite les ambulances, elle se penche sur les blessés, elle est le rayon de soleil qui les réchauffe, qui les réconforte, qui les aide à supporter les blessures. Le soir la surprend au chevet des blessés. Elle leur prend les mains, elle les encourage pendant que l'on panse leurs affreuses blessures. Sa voix est à leurs oreilles une musique très douce qui les berce. Ils regardent leur reine, ils lui sourient, ils oublient la réalité. La reine est admirable. La guerre est pour elle un affreux cauchemar. »

Pour la Cause sacrée de la Justice

Le premier ministre ajouta :

« Pour la cause sacrée de la justice et du droit que nous défendons, nous avons souffert, beaucoup souffert dans notre chair, dans nos affections, dans nos intérêts. Mais la souffrance n'abaisse jamais une nation, ne diminue jamais une race; au contraire, elle l'élève et elle l'anoblit. Elle est pour un peuple une grande leçon de choses. Elle le prépare à un avenir meilleur où il sentira qu'il est nécessaire d'être une force pour résister à la force, à l'oppresseur qui cherchera toujours à le dominer et à l'asservir : *Nous n'avons reculé devant aucun sacrifice.*

» Sans hésiter, nous avons fait sauter tous les ouvrages d'art qui pouvaient entraver la marche de l'ennemi. *Nous ne regrettons rien : ni le sang versé, ni les ruines, ni les millions engloutis sous les décombres et l'incendie.*

» Liège, où nous avons décimé trois corps d'armée allemands, qui ont été obligés d'aller se reformer ailleurs, a été l'événement le plus beau de notre campagne. Nous voudrions avoir beaucoup de noms comme celui-là à faire broder sur la soie de nos drapeaux ! »

Jusqu'au Bout

Le chef du gouvernement belge conclut avec fermeté :

« J'ai une confiance inébranlable dans la solidarité des alliés. Nous devons former un bloc indissoluble. S'il en était autrement, la guerre serait à recommencer dans dix ans ! *Il faut ramener la Prusse à ce qu'elle était avant Bismarck.*

» C'est à cette condition seulement que nous aurons des garanties de paix. Le danger, c'est la Prusse, l'esprit prussien, qui s'est imposé par la force et la brutalité à des Etats qui le détestaient, comme le duché de Bade, le royaume de Saxe, et surtout la Bavière. *La Confédération germanique doit être brisée.* »

Pour les Populations des Départements envahis

Une Lettre de M. Viviani

M. René Viviani, président du conseil, vient d'adresser la lettre suivante à M. Léon Bourgeois, sénateur, président du groupe parlementaire des départements envahis :

Monsieur le Président,

Je tiens à répondre aux diverses questions que vous m'avez posées au cours de la dernière réunion du groupe des sénateurs et des députés des départements envahis, et que vous avez précisées dans la note que vous m'avez transmise :

A. — DETTES

1° Allocations aux femmes des mobilisés.

La question a été réglée par la circulaire de la comptabilité publique du 18 septembre 1914.

Deux cas sont prévus :

Premier cas. — Le bénéficiaire de l'allocation est porteur de son certificat d'admission.

Il n'a qu'à se présenter à la perception de sa nouvelle résidence et à produire, indépendamment de son certificat d'admission, un certificat du maire de sa nouvelle résidence attestant qu'il réside actuellement dans la commune, et relatant sommairement les conditions dans lesquelles il a été obligé de quitter son domicile. Le certificat doit contenir, en outre, la déclaration que le bénéficiaire ne reçoit pas de secours à titre d'évacué (sur le budget du ministère de l'intérieur).

Le percepteur liquide la somme restant due et la paie immédiatement.

Deuxième cas. — Le bénéficiaire ne peut représenter de certificat d'admission.

Il y a lieu alors pour ce bénéficiaire de former une nouvelle demande. Cette demande est soumise à la commission cantonale de la nouvelle résidence.

2. — Remboursements sur Livrets de Caisse d'épargne.

Les habitants des départements envahis qui ont été forcés de quitter leur domicile peuvent obtenir à la Caisse d'épargne de leur résidence actuelle des remboursements sur leurs livrets, dans la limite, comme à tous les titulaires, de 50 fr. par quinzaine.

3. — Paiement aux Réfugiés des Bons de Réquisition.

Aux termes d'un décret du 29 septembre 1914, les propriétaires qui ont évacué leur domicile par suite de la présence de l'ennemi peuvent toucher en espèces la moitié du prix de la réquisition au lieu de leur résidence actuelle. La seconde moitié est payable, avec les intérêts de 5 %, dans un délai de six mois à partir de la livraison, à la caisse du receveur municipal de la commune où a été délivré le bulletin de réquisition. Des avances pourront être autorisées sur cette seconde moitié au profit des propriétaires qui en auraient besoin, sous réserve des oppositions que pourraient former des tiers.

4. — Traitement des Fonctionnaires départementaux et communaux.

Les fonctionnaires de l'Etat appartenant aux départements envahis peuvent toucher leur traitement dans leur résidence actuelle.

Le gouvernement examine actuellement dans quelle mesure et sous quelle forme l'Etat pourra venir en aide aux fonctionnaires et employés départementaux et communaux.

B. — PROBLEME DES SECOURS

1. — Secours aux Réfugiés.

La situation des réfugiés, les mesures d'assistance dont ils devaient être l'objet ont, dès les premiers jours de leur exode, particulièrement préoccupé le gouvernement. Le 1er septembre, le ministre de l'intérieur adressait aux préfets des instructions détaillées, en leur recommandant de les traiter avec les plus grands égards et prendre toutes les mesures nécessaires pour leur assurer le logement, la subsistance et l'entretien. Il a autorisé ces fonctionnaires à imputer sur le crédit ouvert à son budget les dépenses nécessaires pour l'acquisition de linges, vêtements, etc. Ces instructions ont été plusieurs fois depuis rappelées aux préfets, qui ont été invités à faire connaître d'une façon très précise aux maires — dont certains éprouvaient, paraît-il, quelque inquiétude et hésitaient à engager les dépenses nécessaires — que toutes les dépenses d'assistance de cette nature sont à la charge de l'Etat.

M. le Ministre de l'intérieur a tenu d'ailleurs à s'assurer que ses instructions étaient appliquées, et des inspecteurs généraux ont été envoyés dans 35 départements. Ils ont rendu compte que l'assistance aux réfugiés a été assurée partout dans des conditions très satisfaisantes. Il apparaît que les autorités administratives ont partout compris et rempli leur devoir à cet égard, et je ne doute pas qu'on le reconnaîtra lorsqu'on se rendra compte de la tâche énorme qui a été accomplie dans des conditions d'imprévu qui en doublaient la difficulté.

En dehors de ces mesures d'assistance immédiate, d'autres ont été prises pour procurer du travail. C'est ainsi qu'il vient d'être constitué une sorte d'office central du travail au ministère de l'intérieur, à Paris (direction de la Sûreté générale), en faisant appel au concours de fonctionnaires des ministères du commerce et du travail. Les préfets ont reçu, il y a plusieurs jours, des instructions à cet égard. Les listes des réfugiés vont être dressées par nature de profession, et du travail immédiat sera procuré à un grand nombre d'entre eux (métallurgistes, boulangers, entre autres).

J'ajoute, pour répondre à une de vos questions, qu'à la date du 10 septembre, les préfets ont été avisés que des réquisitions de transport gratuit, à la charge de l'Etat, pourraient être délivrées aux personnes sans ressources.

2. — Secours à organiser pour ceux qui rentrent.

Tous les départements envahis ont obtenu et obtiendront, comme le département de la Marne, des subventions proportionnées à leurs besoins. Les propositions adressées par les préfets sont immédiatement examinées et reçoivent satisfaction sans aucun délai.

D'autre part, je viens d'adresser aux préfets des départements envahis une circulaire qui a été reproduite dans la presse d'aujourd'hui, les invitant à faire dresser par les municipalités ou à leur défaut par des fonctionnaires délégués à cet effet les constats de destructions qui ont atteint aussi bien les immeubles que les terres, les instruments aratoires et le cheptel. Dès que les résultats de cette enquête seront parvenus, le gouvernement prendra immédiatement les mesures nécessaires.

Enfin, M. le Ministre de l'intérieur s'occupe en ce moment de la question de la désinfection. Des instructions vont être adressées aux préfets prescrivant les mesures nécessaires et les moyens d'exécution.

C. — QUESTIONS MILITAIRES

M. le Ministre de la guerre est saisi des questions d'ordre militaire que vous avez posées. Une décision sera prise incessamment et sera aussitôt portée à votre connaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs et dévoués sentiments.

Le Président du conseil,
Signé : VIVIANI.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

COMMUNIQUES OFFICIELS

du 31 Octobre (15 h.)

La journée d'hier a été marquée par un essai d'offensive générale de la part des Allemands sur tout le front de Nieuport à Arras, et par de violentes attaques sur d'autres parties de la ligne de bataille.

De Nieuport au canal de La Bassée, alternatives d'avance et de recul. Au sud de Nieuport, les Allemands qui s'étaient emparés de Rampskapelle en ont été chassés par une contre attaque. Au sud d'Ypres, nous avons perdu quelques points d'appui (Hollebecke et Zandworde), mais nous avons progressé à l'est d'Ypres, vers Paschendaele.

Entre La Bassée et Arras, toutes les attaques des Allemands ont été repoussées avec de très grosses pertes pour eux.

Dans la région de Chaulnes, nous avons progressé au delà de Lihons et nous nous sommes emparés de Le Quesnoy, en Santerre.

Dans la région de l'Aisne, nous avons également progressé sur les hauteurs de la rive droite, en aval de Soissons, mais nous avons dû reculer vers Vailly.

Avances dans la région de Souain et violents combats en Argonne.

En Woëvre, nous avons encore gagné du terrain dans le bois Le Prêtre.

Du 31 Octobre (22 h.)

Aux dernières nouvelles, pas d'incident notable à signaler.

Au centre, nous avons progressé dans la région au nord de Souain.

Partout ailleurs nous maintenons nos positions.

conséquence des pluies continuelles [illegible] serait si dommageable.

Devant Varsovie, le chiffre de [illegible] pertes s'élève, dit-on, à 20,000. [illegible] paysans des villages voisins disent qu'ils ont été forcés d'aider à enterrer les morts toutes les nuits aussi secrètement que possible par crainte de décourager les troupes.

Un des moyens employés pour relever l'esprit des soldats est la mise en circulation de fausses nouvelles de succès allemands.

Tous les récits s'accordent à exalter le courage et la tenue des troupes russes sur la ligne de feu.

Przemysl en Ruines

Rome, 31 octobre. — **Les Allemands et les Autrichiens font actuellement leur dernier effort à Przemysl, mais ils sont obligés de céder partout devant l'énorme supériorité de l'armée russe. La ville n'est plus qu'un amas de ruines.**

Une Grande Bataille en Prusse orientale

Rome, 31 octobre. — *L'ambassade de Russie à Rome annonce qu'une grande bataille est actuellement engagée dans la Prusse orientale entre l'extrême-droite de l'armée russe et l'extrême-gauche allemande.*

Le Passage des Carpathes par l'armée russe

Petrograd, 31 octobre. — Les récits qui parviennent à Petrograd du passage des Carpathes par les Russes font penser au passage des Alpes par les troupes de Souvarof. D'importants détachements purent franchir la chaîne par des chemins praticables pour l'artillerie elle-même. Mais il en fut d'autres qui durent se contenter de chemins muletiers indiqués à nos alliés par les autochtones. Enfin il y eut des cas où les Russes, cavaliers et fantassins, franchirent la grande muraille qui les séparait de la Hongrie en empruntant de simples sentiers de chèvre.

« Un jour, écrit un officier cosaque à un de ses amis, nous nous trouvâmes en face d'un abîme profond d'où montait en rumeur sourde le bruit d'un torrent. La paroi du roc était presque abrupte, coupée à notre hauteur par une sente, bonne tout au plus pour les chamois. Au-dessus du précipice, les Autrichiens avaient pris position et à notre approche ils ouvrirent sur nous un feu d'enfer. Le régiment d'infanterie qui était avec nous passa en file indienne, comme nous le fîmes après lui. Malgré les pertes que nous subissions, les Autrichiens se rendirent compte que nous passerions coûte que coûte. Aussi, quoiqu'ils eussent l'avantage sur nous, ils quittèrent leurs positions. Il était temps. Leurs mitrailleuses avaient continué leur feu meurtrier; nous serions arrivés à peine une poignée à la sortie du passage. Nous sûmes par la suite qu'une véritable panique s'était emparée de nos ennemis à la suite du mépris de la mort de nos hommes et à la pensée de payer cher sans doute la minute où ils avaient pu nous canarder sans danger. »

L'Emprunt russe sera couvert plusieurs fois

Pétrograd, 31 octobre. — On signale que l'emprunt intérieur 5 0/0 a eu un succès extraordinaire, bien que la souscription ne soit pas encore commencée. Les demandes préalables affluent en telle quantité qu'on assure que l'emprunt sera couvert plusieurs fois.

EN TURQUIE

L'Attitude de la Turquie

Qui trompe-t-on ?

Constantinople, 31 octobre. — Le grand vizir a renouvelé à l'ambassadeur d'Angleterre, sir Louis Mallet, l'assurance que la Turquie ne prendrait pas part à la guerre. Il serait question d'envoyer Haliz Bey, président de la Chambre, en mission à Sofia, Bucarest, Vienne et Berlin. Haliz Bey, jouissant d'une influence modératrice dans le conseil du gouvernement, on pense que sa mission aura pour objet de convaincre les cercles gouvernementaux de Berlin de la nécessité pour la Turquie de ne pas se départir de son attitude de neutralité.

La Perte du Croiseur russe « Jemtschug »

Pétrograd, 30 octobre. — L'état-major de la marine donne les détails suivants sur la perte du croiseur russe *Jemtschug*, à Penang :

« Le 28 octobre, à cinq heures du matin, le croiseur *Emden*, qui avait élevé à côté de ses trois cheminées une quatrième fausse cheminée, approcha dans les ténèbres des bâtiments vigies. Ceux-ci le prirent pour un navire de la flotte alliée. L'*Emden* se dirigea à toute vapeur sur le *Jemtschug*, ouvrit le feu sur celui-ci, et lança une torpille qui fit explosion près de la proue du *Jemtschug*. Ce dernier répondit, mais l'*Emden* lança une deuxième torpille, qui coula le croiseur. 85 hommes de l'équipage périrent. 112 furent blessés. On put sauver 250 hommes.

Le Bombardement d'Odessa

Washington, 30 octobre. — Lors du bombardement d'Odessa, certains biens appartenant à des Américains ont été détruits.

Odessa, 30 octobre. — Les autorités du port ont suspendu le service de navigation sur toutes les lignes. Les bateaux qui se trouvaient en haute mer, dans la nuit du 29, sont tous rentrés, sauf le vapeur *Jerusalem*, parti de Constantinople le 29 octobre, dans la matinée.

La Russie impose un Ultimatum à la Turquie

La France et l'Angleterre l'appuient

Paris, 31 octobre (d'après le « Temps »). — Dès qu'il eut été informé de la triple agression turco-allemande commise jeudi dans la mer Noire contre Odessa, Théodosie et Novorossisk, le gouvernement russe a donné mandat à son ambassadeur à Constantinople d'obtenir immédiatement du gouvernement turc des excuses et des regrets, et, comme première satisfaction, le renvoi de tous les officiers allemands employés dans l'armée et la marine ottomanes.

L'ambassadeur de Russie, à défaut de ces satisfactions, devra demander ses passeports. Cette démarche sera appuyée par les représentants de la France et de l'Angleterre à Constantinople.

Ce qu'on pense à Londres

Londres, 31 octobre. — Le correspondant militaire du *Times* se demande si la Turquie sera plus utile à l'Allemagne en prenant part à la guerre, que par son attitude de neutralité hostile aux alliés qu'elle a observée depuis le début de la guerre.

« Quoi qu'il en soit, ajoute le *Times*, en se joignant à nos ennemis, en attaquant les alliés et en se montrant le gardien infidèle de la grande position de Constantinople, la Turquie a perdu tout droit à notre appui. »

L'Italie est préoccupée

Rome, 31 octobre. — L'attentat turc dans la mer Noire, a produit une vive impression en Italie. On estime que l'Allemagne a lancé la Turquie contre la Russie pour diminuer la victorieuse pression militaire de cette dernière dans le secteur oriental de la guerre européenne.

La presse italienne, à l'unanimité, juge que le moment est venu de refaire la Ligue balkanique, en donnant des satisfactions à la Bulgarie, de façon à constituer un imposant ensemble de forces contre la menace turque. Les journaux ajoutent que la Turquie joue la mauvaise carte, et risque de payer une bonne partie des frais de la guerre.

Quant à l'attitude de l'Italie, on peut remarquer dans les journaux quelques préoccupations au sujet des conséquences qu'une éventuelle agitation panislamique pourrait avoir en Libye. Mais ce sont surtout les possibilités de complications balkaniques qui font réfléchir les cercles politiques. Beaucoup pensent que la tâche d'huile s'élargissant, l'Italie pourra difficilement rester neutre.

Plusieurs journaux déclarent que la neutralité italienne doit être plus que jamais vigilante et armée.

LES ALLEMANDS repoussés vers Ostende

Londres, 31 octobre. — Le correspondant spécial du « Daily Chronicle » en Belgique télégraphie :

L'armée allemande qui a tenté de se frayer un chemin vers Calais en passant par Dunkerque s'est maintenant retirée, repoussée en désordre par les forces alliées. La grande bataille sur la côte a atteint mercredi matin son point culminant. Pendant des jours et des nuits, la lutte s'est poursuivie. L'offensive allemande s'est usée, et quand les alliés ont vu leurs ennemis épuisés par les nombreuses attaques demeurées sans succès, à leur tour ils se sont élancés sur eux.

Devant la vigueur de l'attaque des alliés, les troupes allemandes ont été impuissantes; les charges à la baïonnette de notre infanterie ont délogé les derniers Allemands survivants des tranchées qui les avaient abrités pendant une semaine, et l'ennemi a été repoussé de dix kilomètres dans la direction d'Ostende.

Cette après-midi, il y a eu accalmie dans la bataille, trêve dans la terrible œuvre de mort. Sur le terrain qui sépare les deux armées, les morts demeurent sans sépulture, et les blessés gisent où ils sont tombés. Tout indique que les légions allemandes en ont assez de la bataille pour le moment. **Une partie de l'armée a repris la route d'Ostende.**

Aussi bien Ostende que Bruges sont remplies de blessés. Du reste, toutes les principales villes de Belgique ne sont plus que de vastes hôpitaux allemands. Ces derniers jours, on a essayé de transporter les blessés de Bruges et d'Ostende à Bruxelles, mais les moyens de transport ont été insuffisants à la tâche. Les blessés des deux derniers jours qui avaient été pansés dans des hôpitaux de campagne ont été évacués sur Bruges, mais là pas une maison, pas un lit de disponible, et les malheureux, endurant parfois des souffrances terribles, ont été expédiés par chemin de fer à Bruxelles. Un grand nombre ont succombé en route.

La garnison de Bruges est dans un état de dépression complète. L'armée dont elle fait partie a subi une défaite écrasante alors qu'elle comptait sur la victoire. Les cafés tout récemment encore fréquentés par les officiers sont déserts, plus de gaîté, plus d'animation. Le rêve allemand s'est évanoui. La garnison est convaincue aujourd'hui que les succès des alliés rendent la situation des Allemands critique, et le commandement s'occupe d'établir des retranchements sur la principale ligne de retraite des Allemands, de Bruges à Gand.

La Bataille fait rage à Roulers

Amsterdam, 30 octobre. — Le « Telegraaf » dit que 300 hommes de la landwehr occupent Eecloo, vers le nord de Roulers et à environ 12 à 18 milles vers le sud de la ligne de Gand à Bruges. La bataille fait actuellement rage. Roulers a été encore bombardé mercredi par les Allemands; ceux-ci avaient assassiné 40 habitants lors de leur première occupation.

Les Exploits de la Flotte turque dans la Mer Noire

Pétrograd, 31 octobre. — La triple agression qui s'est produite jeudi dans la mer Noire a été commise par les croiseurs allemands « Goeben » et « Breslau », dont on n'a pas oublié les exploits dans la Méditerranée, et le croiseur « Hamidié », acheté il y a deux ans par la Turquie à l'Allemagne, et qui s'appelait alors « Brandebourg », tous trois escortés par quatre contre-torpilleurs ayant à bord des officiers allemands. Jusqu'à présent, la Turquie, sans dégager complètement sa responsabilité à cet égard, ne l'a pas cependant assumée.

Il est à prévoir que les ambassadeurs de la Triple Entente demanderont des sanctions immédiates, c'est-à-dire le rappel des missions militaire et navale allemandes à Constantinople, ainsi que celui des Allemands au service de la Turquie. Si satisfaction ne leur est pas donnée, les trois ambassadeurs demanderont leurs passeports.

Pétrograd, 31 octobre. — Les Allemands prétendent, pour expliquer leur agression dans la mer Noire, qu'ils ont rencontré près de l'entrée du Bosphore un navire russe posant des mines. Ils l'ont coulé pour cette violation à la neutralité de la Turquie, et se sont ensuite dirigés sur d'autres ports russes afin d'exercer des représailles.

Le Bombardement d'Odessa

Londres, 31 octobre. — D'après une dépêche d'Odessa au Lloyd, les contre-torpilleurs turcs qui ont endommagé le steamer français « Portugal » avaient pénétré avant le jour dans le port d'Odessa. Le navire russe qu'ils ont coulé à l'entrée du port est la canonnière « Donetz ». Une partie de l'équipage de ce bâtiment a été noyée. Deux marins ont été tués à bord du « Portugal ».

Outre le « Portugal » et le « Donetz », trois vapeurs russes auraient été avariés par les obus. Quelques marins des équipes de sauveteurs ont été tués. Plusieurs obus sont tombés dans la banlieue d'Odessa, où quelques civils ont été tués.

Ce que disent les Journaux

Pour satisfaire l'Opinion publique

Le **New-York Herald** estime que le gros effort tenté, en vain d'ailleurs, par les Allemands, avait surtout pour objet de donner satisfaction à l'opinion publique en Allemagne :

« Les bourgeois allemands ne croient plus à la prise de Paris; ils doutent des victoires qu'on leur a annoncées. Ils réclament des précisions et des preuves ! Bref, ils perdent la confiance officielle qu'on leur avait imposée. Nous autres, qui n'avons jamais douté, qui n'avons jamais connu le mensonge d'en haut, nous avons gardé notre calme. Aujourd'hui, les nouvelles sont chaque jour meilleures, et la population française ne s'émeut pas plus qu'elle ne s'émouvait quand on signalait les Prussiens aux environs de Compiègne. La ferme croyance au succès est la moitié du succès. »

***

L'Effort allemand dans le Nord

Commentant la nouvelle d'après laquelle l'empereur Guillaume, en présence de la situation qui est faite à ses armées par ces insuccès répétés, songerait à appeler sur le théâtre d'opérations du Nord de nouveaux renforts, le **Petit Parisien** demande où il pourrait les prendre :

« Ce n'est certainement pas, écrit le lieutenant-colonel Rousset, en Argonne, ni dans la Woëvre, où nous pressons l'ennemi de fort près et où nous venons même de le refouler sur les deux rives de la Meuse au nord de Verdun. Ce n'est pas davantage dans les tranchées de l'Aisne, où il ne reste que le strict nécessaire et où nous gagnons progressivement du terrain. Il s'agirait donc des contingents que les Russes ont si fortement houspillés au cours des dernières rencontres ? Mais ils paraissent vraiment bien mal en point pour risquer un aussi grand déplacement.

» En vérité, il est permis de croire que le jeu de navette auquel l'ennemi a pu se livrer jusqu'ici est terminé, au moins en ce qui nous concerne. Les troupes qu'il a engagées dans le Nord ne trouveront probablement plus de ressources qu'en elles-mêmes, ce qui n'est pas beaucoup dire. Et c'est là encore une des raisons qui font bien augurer de nos derniers succès. »

***

Les Opérations dans la Mer Noire

L'Echo de Paris, examinant quelles peuvent être les répercussions du coup frappé dans la mer Noire, écrit :

« Au point de vue diplomatique, rien n'est encore fait à l'heure où j'écris. L'ambasadeur ottoman en France est parti hier de Bordeaux pour Biarritz, annonçant qu'il reviendrait ici chaque semaine. A Constantinople, les ambassadeurs de la Triple Entente ont sans doute reçu de leurs gouvernements des instructions qui leur laissent, comme de coutume, la plus grande liberté d'appréciation sur les initiatives qu'ils auraient à prendre.

» L'ambassadeur de Russie, naturellement, sera suivi par ses deux collègues dans les résolutions qu'il adoptera. Au point de vue militaire, il est bien clair qu'avec un minimum de précautions la Russie peut se garantir contre les effets d'une offensive turque. Pour le surplus, ce n'est pas dans la mer Noire ni sur le Caucase, mais bien à la frontière austro-allemande que se trouve la clé de la situation. L'Allemagne veut créer une diversion. Il est douteux qu'on tombe dans son piège. »

Le **Figaro** est également d'avis que ces actes d'hostilité ont été dictés par les Allemands, qui cherchent à tout prix à provoquer en Orient ce qu'ils espèrent pouvoir être une diversion qui les soulagerait du poids écrasant de l'armée russe. Notre confrère ajoute :

« La responsabilité directe de la Porte n'apparaît pas encore bien établie. »

Le **Times** considère qu'en cédant follement aux instigations de l'Allemagne, la Turquie a décrété sa propre ruine :

« L'empire ottoman en Europe ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Puisque les Turcs ont résolu leur propre destruction, nous ne regrettons pas leur apparition dans les rangs des combattants. Leurs actes d'hostilité signifient que lorsque cette lutte colossale aura pris fin, l'Europe sera débarrassée des deux facteurs qui, depuis plus de cinquante ans, ont été les principales menaces à la paix de l'ancien monde.

» Nous serons débarrassés du militarisme prussien et nous serons en même temps débarrassés des Turcs en Europe. Les alliés ne remettront pas leur épée au fourreau avant que ces deux ambitions aient été écrasées et ne soient plus susceptibles de réapparaître. »

Et le « **Times** » ajoute les réflexions suivantes :

« Du reste, la Turquie, cédant aux sollicitations allemandes, avait en ces derniers temps prodigué ses efforts pour gêner la navigation anglaise dans le Chet-el-Arab, à proximité du golfe Persique, et avait même entamé une démonstration militaire à la frontière égyptienne. »

Le « **Times** » rappelle encore que les relations du comité Union et Progrès (qui jadis visait avant tout la reconquête de Salonique) avec l'Autriche et l'Allemagne étaient bien connues.

***

Des Flandres à l'Alsace

Dans le **Gaulois**, le général Cherfils explique que les lenteurs de sa progression, malgré la violence des assauts et des contre-attaques, vient moins des procédés spéciaux de cette guerre de siège que du développement démesuré de l'engagement général :

« C'est plus une ligne de bataille qu'une bataille. La densité manque sur ce vaste front à deux hommes par mètre courant pour faire voler en éclats la résistance de l'ennemi. Les Allemands ne peuvent plus rien ajouter à cette densité, alors que les puissances alliées sont assez riches en réserves pour y jeter un million d'hommes de plus. Attendons : durer, c'est triompher ! »

Communiqué officiel anglais

Londres, 31 octobre (Communiqué anglais de 11 h. 15 soir). — Le combat continue avec violence presque sans relâche le long du front des alliés, surtout vers le Nord. Les Allemands résistent avec obstination et se livrent fréquemment à de vigoureuses contre-attaques. Les Anglais, néanmoins, gagnent sans cesse du terrain. Au cours d'un de ces combats, une brigade a exécuté une brillante charge à la baïonnette qui a coûté cher aux Allemands, dont les pertes au cours de leurs contre-attaques sont importantes.

Le Premier Taube descendu par les Hindous

Paris, 31 octobre. — Le « Figaro » rapporte, d'après un témoin oculaire, l'épisode que voici :

C'était au commencement de la semaine, dans une ville du nord de la France. Il était midi; sur la place du Marché se pressaient encore de nombreuses ménagères, quand le bruit lointain d'un moteur fit se lever tous les yeux. C'était un taube qui arrivait à tire d'ailes et qui, passant au-dessus de l'église, jeta une bombe. Cette bombe tomba sur le dos d'un cheval, qui fut littéralement déchiqueté. Quelques personnes furent atteintes plus ou moins gravement par les éclats du projectile.

Cependant, le taube, poursuivant sa route, passait au-dessus de la gare. Or, dans cette gare se trouvait à l'arrêt un train rempli de soldats hindous. La détonation de la bombe, prise par ceux-ci pour un coup de canon, leur fit croire à une attaque inopinée des Allemands. Alors, ce fut admirable ! En un clin d'œil, le train se transforma en forteresse hérissée de fusils. On eut vite fait de les détromper. Nulle attaque ne les menaçait, si ce n'est du ciel, et on leur fit voir le taube, qu'aussitôt ils se mirent à canarder.

Une seconde après, l'avion s'abattait dans un champ à quelque distance de la gare. Sans doute contenait-il encore des bombes, qui éclatèrent, car sa chute provoqua une explosion épouvantable et telle que des trois aviateurs qui le montaient on ne retrouva que des débris sanglants et absolument méconnaissables.

C'est le premier taube qu'aient descendu les troupes de l'Inde.

Soldats hindous à Tsing-Tao

Londres, 31 octobre (officiel). — Un contingent de soldats hindous va rejoindre les troupes anglo-japonaises qui opèrent devant Tsing-Tao.

La Progression des Troupes alliées

Londres, 31 octobre. — Le correspondant du « Daily Mail » à Flessingue télégraphie :

« *Les troupes alliées ont avancé le long de la côte; le front allemand au bord de la mer est maintenant à Raversyde. Le combat a continué à Loke, à 8 kilomètres au nord de Dixmude.*

» *Des canons allemands sont maintenant installés le long des dunes d'Ostende à Knocke.*

» *Les Allemands ont installé une station de radiotélégraphie dans le beffroi de Bruges.* »

Une dépêche de Rotterdam, via Londres, au même journal dit :

« *Les Allemands se concentrent en force entre Zeebrugge et Hayst, où ils ont placé dans les dunes de gros canons tournés vers Bruges.* »

Communiqué officiel belge

Le Havre, 30 octobre (communiqué adressé par l'état-major belge au ministre de la guerre au Havre). — Dans la nuit du 28 au 29 octobre, l'ennemi a cherché de nouveau à s'emparer par surprise de la partie méridionale de la tête du pont de Dixmude. Cette attaque a été victorieusement repoussée.

Dans la journée du 29, notre front a été soumis à un bombardement violent. De plus, l'ennemi a dirigé deux attaques d'infanterie, l'une contre la droite de la division de l'armée, l'autre très violente contre deux brigades mixtes d'une autre division. L'adversaire a été rejeté avec de très fortes pertes. Des compagnies allemandes ont été fortement décimées. Sur d'autres points de notre front, la fusillade a été intermittente. Pendant la journée, au sud de Dixmude, les Allemands ont perdu du terrain vers Luyghem, Merckem et Bixschotte, où l'offensive française progresse.

Au sud de Passchendaele, les Allemands, qui avaient pris l'offensive, ont été rejetés et ont perdu du terrain au sud de Becelaere et au sud de la Lys.

La situation n'a pas subi de grands changements. Toutes les attaques françaises ont réussi à progresser sur divers points du front. De nombreux prisonniers ont reconnu que le feu de nos mitrailleuses, très précis, a infligé des pertes cruelles à l'ennemi.

CONSEIL DE CABINET

Les ministres, réunis ce matin en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Viviani, se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

Citations à l'Ordre de l'Armée

18e CORPS

Le caporal infirmier Lacaze, les soldats infirmiers Robert, Guichard, Deney, du 344e régiment d'infanterie, pour leur belle conduite pendant le combat du 20 août et les journées suivantes, pendant lesquelles, étant restés entre les mains de l'ennemi, ils ne cessèrent de prodiguer des soins aux blessés de leur régiment.

— Dans les dernières citations à l'ordre du jour, lire lieutenant Péchillot au lieu de Déchillot.

Médecins auxiliaires de la Marine

Aux termes d'un décret du Président de la République, les hommes de la réserve de l'armée de mer rappelés à l'activité possédant soit le diplôme de docteur en médecine ou ayant douze inscriptions valables pour le doctorat, soit le diplôme de pharmacien de 1re classe peuvent être nommés médecins ou pharmaciens auxiliaires de la marine pour la durée de la guerre.

Les médecins et pharmaciens auxiliaires sont assimilés à tous les points de vue aux premiers maîtres des équipages de la flotte.

Le Duc de Brunswick blessé

Paris, 31 octobre. — On mande de La Haye au « Figaro » :

« Des voyageurs venant de Berlin annoncent que le duc Ernest de Brunswick, gendre du kaiser, a été sérieusement blessé dans l'Argonne. La duchesse aurait été appelée près de lui. »

NOUVELLES DIVERSES DE LA GUERRE

La Reine d'Espagne apprend la Mort du Prince de Battenberg

Madrid, 30 octobre.— Le roi Alphonse XIII a communiqué ce matin à la reine Victoria la mort de son frère le prince Maurice de Battenberg. La reine s'est montrée vivement impressionnée. L'infante Béatrice lui avait annoncé hier soir que son frère était grièvement blessé. Toute la famille royale était rassemblée à midi au palais. La durée du deuil de la cour sera fixée demain. On annonce que les souverains ont souscrit une somme de 10,000 fr. en faveur des Belges indigents.

Vivres pour les Indigents de Belgique

Madrid, 30 octobre. — Le ministre des affaires étrangères a rendu compte au conseil des ministres du patronage fondé à Bruxelles sous les auspices des ministres d'Espagne et des Etats-Unis pour faciliter la distribution de subsistances aux indigents belges. Les nécessités de la situation obligent d'étendre à toute la Belgique l'œuvre commencée pour la capitale. A cet effet, après entente entre les autorités allemandes et les ambassadeurs d'Espagne et des Etats-Unis, les marchandises seront envoyées des ports neutres à Rotterdam, puis dirigées sur la Belgique et distribuées exclusivement à l'élément civil par les soins du patronage.

Les Espagnols, dans un mouvement de charité, ouvrent une souscription en faveur des Belges que les rigueurs de la guerre ont privés des plus urgentes nécessités.

Les « Tauben » à Béthune

Plusieurs Femmes tuées.

Calais, 30 octobre. — Deux aéroplanes allemands ont survolé Béthune hier. Ils ont jeté deux bombes sur la ville : la première n'explosa pas, la seconde tomba au milieu d'un groupe de femmes sur la place du Marché. Plusieurs d'entre elles furent tuées.

Les Allemands ont perdu 251,000 hommes en Six Semaines

Bâle, 31 octobre. — D'après la quinzième liste des pertes allemandes publiée à Berlin, 251,000 Allemands ont été mis hors de combat durant les six premières semaines de la guerre. Les tués se montent à 36,531; les blessés, à 153,165, et les disparus, à 55,523. 2,385 officiers ont été tués.

Quand on pense que ces six premières semaines ne nous mènent qu'au 15 septembre, et que les Allemands, depuis lors, ont éprouvé des pertes épouvantables, notamment sur la Marne, sur l'Aisne et sur l'Yser (où l'on parle déjà de 75,00 morts); quand on songe à leurs défaite en Prusse orientale et en Pologne russe, ces chiffres, quoique forts, ne disent plus grand'chose. Leurs pertes, aujourd'hui, doivent s'écrire avec sept chiffres.

Les Saisies de Maisons allemandes

Paris, 30 octobre. — Trente maisons allemandes ou austro-hongroises ont été placées aujourd'hui sous séquestre par ordonnance de M. Monnier, président du tribunal civil.

Le Havre, 30 octobre. — Depuis le 24 octobre, seize maisons allemandes ont été mises sous séquestre. On cite notamment les maisons Nortz, Leihemann, Metz, Haag, Shilling, Hayn et Roman.

Les Socialistes au Landtag

Berne, 31 octobre. — La séance du Landtag qui a eu lieu le 23 octobre s'est terminée par une manifestation en faveur de l'empereur. Les députés socialistes présents ne s'y sont pas associés. La plupart ont quitté la salle des séances avant qu'elle ait eu lieu. Ceux qui sont restés se sont levés de leurs sièges au moment où l'Assemblée poussait le hurrah d'usage, mais ont observé un complet silence.

Le fait est relevé dans une lettre du député Liebknecht, qui se plaint de la réserve que le « Vorwaerts », organe du parti socialiste allemand, a dû garder sur l'incident.

La Situation

Les Allemands, après avoir dû interrompre leurs attaques, ont tenté de nouveau une offensive générale sur tout le front, de Nieuport à Arras. Leurs échecs précédents les ont affaiblis, mais sans leur ôter encore l'espoir de vaincre. Ils savent que dans ces plaines de Flandres, peu favorables à la guerre de tranchées, un arrêt définitif de leur offensive précéderait de peu la retraite qui entraînerait la perte de la Belgique, détruirait les dernières illusions de la nation allemande, ruinerait dans le monde entier le prestige de l'empire. C'est pourquoi les armées ennemies renouvellent leurs attaques, malgré l'épuisement, malgré les pertes.

Pour apprécier l'importance de communiqués semblables à ceux qui ont été publiés dans la journée, il ne faut pas oublier que l'ennemi veut à tout prix rompre ou repousser nos lignes. L'occupation d'un ou deux villages par les Allemands ne signifie rien, surtout lorsqu'elle est compensée, comme cela s'est produit pendant la journée de vendredi, par des progrès sensibles sur plusieurs parties du front. Les Allemands ont eu quelques avantages locaux, mais sur l'ensemble du front ils ont été repoussés. La barrière des armées alliées, qu'ils voulaient briser, est inébranlée. La journée a donc été mauvaise pour eux, bonne pour nous.

En Pologne, les armées des deux empires germaniques paraissent avoir subi plus qu'une défaite, un désastre. Elles se replient vers la frontière allemande où, d'après les nouvelles de source danoise, elles se tiendraient sur la défensive pour protéger la Silésie, mais la ligne de la Warthe n'est pas aussi favorable à la guerre de tranchées que celle de l'Aisne, et les fantassins russes viennent de prouver, une fois de plus, qu'ils sont aussi redoutables dans l'attaque que dans la défense. Si la puissance russe s'exerce avec lenteur, elle est formidable et ce n'est pas en provoquant des complications en Orient, que les Allemands parviendront à l'affaiblir.

***

Le Président de la République à Paris

Le Président de la République, accompagné du général Galliéni et du général Duparge, a quitté l'Elysée ce matin, à sept heures et demie, pour visiter de nouveau les secteurs du camp retranché et examiner les travaux de défense. Il a vu à l'œuvre de nombreux territoriaux et les a félicités de leur zèle et de leur parfaite discipline.

Il a également salué sur les champs de bataille de la Marne beaucoup de tombes de soldats.

EN BELGIQUE

Une Proclamation du Roi des Belges

Havre, 31 octobre. — Le roi Albert a publié une proclamation, dans laquelle il dit :

« Les forces combattantes de la Belgique demeurent encore intactes, et l'armée de campagne peut être ramenée à son effectif complet grâce aux volontaires et aux recrues. Le bruit que 30,000 soldats belges ont mystérieusement disparu est sans fondement. Les Allemands n'ont fait à Anvers que peu de prisonniers. 30,000 soldats sont internés en Hollande. Tous les autres continuent à défendre avec acharnement cette partie de la Belgique actuellement inoccupée. »

La proclamation contient également une réponse à la déclaration que l'armée belge en a fait assez.

« Soldats, nos villes sont brûlées, nos foyers détruits, le deuil plane sur notre patrie aimée. Mais des choses plus cruelles encore attendent nos compatriotes si vous ne les délivrez pas de l'envahisseur. C'est pour vous un devoir impérieux. Vous pouvez délivrer notre patrie avec le concours de nos braves alliés. »

En réponse à cette proclamation, les troupes belges chargèrent sur l'Yser avec une ardeur redoublée, en criant : « Louvain ! Termonde ! »

Communiqué du Grand Quartier général belge

Au ministère de la guerre du Havre, 30 octobre. — Ce matin, de violentes attaques ont été tentées par l'ennemi aux environs de Rampskapelle et de Perevyse. La deuxième de ces attaques a été refoulée avec de fortes pertes. La première a obligé nos troupes à céder quelque terrain qui a été repris partiellement cette après-midi. L'inondation tendue entre l'Yser et le chemin de fer de Nieuport à Dixmude, atteint les environs de Perevyse, devant le front du ... corps d'armée de réserve.

Entre Dixmude et Luyghen, aucune action importante. Les troupes alliées ont pu franchir Yperlée et gagner du terrain vers l'est, devant le front du ... corps d'armée de réserve.

L'ennemi a perdu Bixschoote et les environs du cabaret Kortokeer. Il se maintient difficilement à Paschendaele, devant le ... corps d'armée de réserve ainsi que sur la Lys. La situation ne s'est pas modifiée sensiblement.

Les Renforts allemands étaient formidables

Londres, 31 octobre. — La « Pall Mall Gazette » écrit que les renforts amenés par les Allemands pour se frayer un chemin vers Calais étaient formidables. En outre, au lieu d'être composés de jeunes gens et de barbes grises, ils semblent avoir compris parmi eux quelques-unes des meilleures troupes de ligne de l'armée allemande.

Les hommes qui ont résisté à cette tourmente méritent donc les plus grands éloges.

La Lance remplaçant la Baïonnette

Dans une attaque, avant-hier, un village a été enlevé par des cavaliers à pied, qui ont chargé lance au poing et ont emporté le village par cette charge à la baïonnette d'un nouveau genre.

Les Allemands à Ostende

Londres, 31 octobre. — Le correspondant du *Daily Mail* à Flessing apprend que les Allemands qui occupent Ostende, ont réclamé une grande quantité de provisions. Ils demandent notamment 250,000 cigares, 75,000 bouteilles de vin, et une quantité énorme de beurre et d'œufs.

Londres, 31 octobre. — Le correspondant spécial du « Daily News » en Belgique dit que les troupes allemandes qui se trouvent à Ostende ont dernièrement pénétré de nuit dans l'hôtel du palais royal et ont emporté un riche butin en argent, vaisselle et objets d'art.

Toujours le Bluff

Copenhague, 31 octobre. — D'après des dépêches de Berlin, on attend la publication de la proclamation annonçant l'annexion de la Belgique, qui y serait qualifiée de « heureuse terre d'empire sous le sceptre illustre du kaiser Guillaume de Belgique. »

La Coopération de la Flotte anglaise sur les Côtes de Belgique

Londres, 31 octobre. — Le correspondant du « Daily Mail » télégraphie de la côte française :

« Un grand vaisseau et une douzaine de petits bâtiments de guerre font un bon travail sur la côte, en face de Nieuport. Les Allemands sont arrivés près de la côte ayant échoué partout autre part, mais ils se sont mis sous le feu des canons de marine; cette tentative pourra paraître à beaucoup une folie, mais il y a un fait qu'il ne faut pas négliger. Si Dunkerque et Calais doivent leur être utile, il faut qu'ils aient la côte avec sa route ou qu'ils fassent un nouveau chemin à leur usage : la nuit dernière, ils replacèrent leurs batteries de la côte qui avaient été réduites au silence au début de la semaine par le feu de la flotte anglaise; ils ont amené leurs gros canons de marine.

» La grande mobilité de nos torpédo-destroyers et de nos monitors qui faisaient feu sans interruption, a prouvé notre supériorité sur l'artillerie allemande; leurs projectiles tombaient loin du but. Maintenant que l'artillerie de marine allemande est venue, elle va sans doute mieux faire. Hier, le commandant du « Falcon » et quatre matelots furent tués et quatre autres hommes blessés. Un obus frappa ce matin un petit bâtiment anglais, dont le nom n'est pas encore certain; on dit qu'il aurait sept blessés.

» Mais le feu des Allemands n'était rien à côté du tir anglais. Le cuirassé se tenait très au large et ses canons à longue portée canonnaient sans arrêt les batteries allemandes postées sur le rivage et la route devant laquelle celles-ci étaient rangées. A chaque instant, les Allemands changeaient de place, mais en même temps leurs pièces étaient repérées de nouveau; plusieurs d'entre elles furent littéralement culbutées : l'une fut mise en miette comme un simple jouet d'enfant.

» Le tir a commencé dès huit heures du matin et continue encore. Les explosions des gros canons se distinguent aisément. Les Belges, dans leurs tranchées, appellent nos canons les gros tambours anglais. Comment les Allemands arrivent-ils à être renseignés comme ils le sont, c'est un point que tous discutent ici tant militaires que marins. Si les forces combattantes des Allemands étaient à la hauteur de leur service d'espionnage, les alliés seraient en mauvaise posture.

» Le cuirassé « le Vénérable » avait à peine quitté la côte anglaise depuis une demi-heure quand on a signalé un sous-marin allemand qui lui donnait la chasse.

» Un de nos vaisseaux subit la semaine dernière un petit accident : cet accident, inaperçu même des hommes montés sur le bateau voisin, a été rapporté cette nuit en Allemagne. Les mouvements de troupes, ici, sont connus dans les lignes allemandes aussitôt qu'ils sont commencés, et la contre-attaque se fait simultanément à notre offensive. Un signal très discrètement habile l'avertit. En quelques minutes le feu des obus paralyse tout mouvement commencé.

» Toutes ces constatations montrent le haut degré d'efficacité du service allemand de renseignements. Des efforts sont faits pour le combattre. Ici, à X..., ni l'officier, ni les soldats, ni les matelots ne peuvent sortir dans les rues après huit heures du soir. C'est un chef-d'œuvre d'espionnage d'avoir connu l'arrivée du « Vénérable ». Mais cela n'a heureusement pas donné de grands résultats; le sous-marin allemand fut rapidement écarté et nos destroyers avertis. Quatre autres sous-marins allemands furent signalés hier.

Le Roi de Wurtemberg

Bâle, 31 octobre. — Le roi de Wurtemberg a quitté Stuttgart et a suivi pendant les derniers jours les opérations militaires dans l'ouest.

La Défense d'Aix-la-Chapelle

Maestrich, 31 octobre. — *Les Allemands, à Aix-la-Chapelle (la ville allemande la plus rapprochée de la Belgique), ne crient plus victoire et sont maintenant abattus et très graves. Des préparatifs considérables sont faits pour mettre la ville en état de défense.*

DU COTÉ RUSSE

La Déroute allemande en Pologne russe

Pétrograd, 31 octobre. — La pression méthodique exercée par l'armée russe sur les armées austro-allemandes qui espéraient voir déjà Varsovie dans leur pouvoir, continue à donner d'excellents résultats. Des deux côtés du carré que les Russes attaquent, les ennemis ont été usés par la longue bataille ininterrompue, et ont été vivement refoulés.

Les plus grands succès des derniers jours ont été obtenus à l'ouest de la Vistule. Là, les Allemands ont été arrachés de chacune de leurs positions, et on ne leur a pas laissé une minute pour se livrer à leur tactique habituelle, qui consiste principalement à diriger un feu violent d'artillerie du haut de positions choisies d'avance. Cela leur a été rendu impossible par l'état des routes et par l'insuffisance de leurs chevaux pour transporter des canons lourds par des chemins défoncés. Le double des attelages ordinairement utilisés aurait été nécessaire. Les Russes avaient prévu cela, mais les Allemands semblaient ne pas avoir reconnu que la

LES [OPÉ]RATIONS NAVALES

Le Nou[vea]u premier Lord de l'Amirauté d'Angleterre

Londres, 31 octobre. — L'amiral Fisher est âgé de soixante-treize ans. Il y a soixante ans qu'il entra dans la marine et servit en Crimée pendant la guerre. Plus tard, nommé lieutenant de vaisseau, il prenait part aux opérations en Chine et assistait à la prise de Canton et des forts de Peï-Ho. On le retrouve ensuite en Egypte où, en 1882, il commandait l'« Inflexible » au bombardement d'Alexandrie. Il a commandé l'escadre de la Méditerranée en 1901 et fut nommé premier lord naval en 1904, position qu'il occupa jusqu'en 1910, lorsqu'il prit sa retraite. A son départ, le roi le nomma lord de Filverstone.

Lord Fisher reprend donc la fonction qu'il occupa lorsqu'il collaborait à l'Entente cordiale de la France et de l'Angleterre en faisant rencontrer, en août 1905, à Portsmouth, les forces navales des deux nations. Les marins français ont gardé un grand souvenir de cet amiral aux vues claires, à la parole simple et cependant énergique, aux hautes conceptions qui ont présidé à la transformation de la flotte britannique, à cette époque qu'on a appelée l'ère du dreadnought.

Deux Navires coulés par des Mines dans la Mer Noire

Kertch, 31 octobre. — Près du phare de Takif, le navire russe « Yalta », venant du Caucase, heurta une mine posée par le croiseur allemand « Goeben » et coula. Les passagers et l'équipage furent sauvés.

Un autre navire se portant au secours du « Yalta » heurta à son tour deux autres mines et sombra aussitôt. Il s'agit du « Kazbek », dont plusieurs passagers ont disparu dans le naufrage.

Deux Croiseurs allemands capturés ?

Londres, 31 octobre. — On télégraphie de Sydney au « Morning-Post » : « Le bruit circule avec persistance que les croiseurs allemands « Scharnhorst » et « Gneisenau » ont été capturés par suite du manque de charbon. »

EN EXTRÊME ORIENT

L'Attaque générale contre Tsing-Tao

Tokio, 31 octobre (officiel). — L'attaque générale par mer et par terre contre Tsing-Tao a commencé ce matin.

LES NEUTRES

La Suisse va empêcher la Contrebande de Guerre

Genève, 31 octobre. — On annonce de source autorisée que des mesures strictes ont été prises aux frontières pour empêcher toute contrebande de guerre d'emprunter le territoire suisse.

NOUVELLES DIVERSES

Légion d'Honneur

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur :

MM. Lagriffoul, chef de bataillon au 257e régiment d'infanterie : Pendant un bombardement a fait preuve du plus grand sang-froid en maintenant ses compagnies sous un feu des plus violents d'artillerie lourde. Grièvement blessé à son poste de commandement.

Fouquet, capitaine au 57e : A, dans toutes les circonstances, brillamment entraîné sa compagnie, en particulier dans l'attaque d'une position. Blessé trois fois, ne s'est laissé évacuer que sur un ordre formel.

Canet, capitaine au 57e : Grièvement blessé, a refusé de se laisser soigner pour ne pas distraire les hommes de la ligne de feu. A exigé qu'on ne s'occupât pas de lui, mais du combat. Laissé pour mort par les Allemands, réussit à rallier en tuant une sentinelle de son revolver.

Maigret (Henri), sous-lieutenant de réserve au 144e d'infanterie : Dans un combat, est resté sous un feu continu d'artillerie et n'a quitté la position que sur l'ordre de son capitaine, ramenant ses hommes dans un ordre parfait, malgré une pluie d'obus. Grièvement blessé.

Bazoche, capitaine au 257e régiment d'infanterie : S'est particulièrement distingué en entrant dans un village et en y tenant sous le feu. A brillamment conduit sa troupe au feu les jours suivants.

Soldats allemands pillards exécutés

Paris, 31 octobre. — La préfecture de police nous communique la note suivante :

« C'est ce matin qu'a eu lieu, dans un fort des environs de Paris, l'exécution de deux soldats allemands, condamnés à mort par le conseil de guerre, pour pillage en bande.

Les Cérémonies religieuses dans les Hôpitaux militaires

Le ministre de la guerre a adressé au général gouverneur militaire de Paris, au général gouverneur militaire de Lyon, et aux généraux commandant les régions, la circulaire suivante :

Il résulte de divers rapports qui me sont récemment parvenus que mes circulaires antérieures du 1er et du 14 octobre 1914 relatives à la célébration de cérémonies religieuses dans les hôpitaux militaires n'ont pas été interprétées dans toutes les régions d'une manière uniforme.

Il importe, en conséquence, d'en préciser le sens.

L'objet de ces circulaires, comme des règlements auxquels elles se référaient, a été d'assurer le respect absolu de la liberté de conscience, notamment en interdisant les cérémonies cultuelles collectives là où, par les conditions matérielles dans lesquelles elles sont organisées et célébrées, elles comportent en fait l'obligation pour les militaires hospitalisés d'y assister, et revêtent ainsi le caractère de manifestations portant à la fois atteinte à la neutralité de l'Etat en matière confessionnelle et aux droits individuels; les prescriptions de ces circulaires doivent être strictement observées.

Mais elles ne sauraient, en aucun cas, avoir pour résultat de priver les blessés, ni les membres du personnel hospitalier attaché aux formations sanitaires, de la faculté de pratiquer leur culte ou de recevoir les secours religieux dans les mêmes conditions où ils pourraient le faire s'ils étaient dans leurs foyers; ils ont, à cet égard, la même pleine et entière liberté.

Dans le même esprit qui a déterminé le gouvernement à rétablir, pour la durée de la guerre, des services d'aumônerie à bord des bâtiments de la flotte, je ne vois pas d'objection à ce que, lorsqu'un établissement sanitaire paraît trop éloigné des lieux publics cultuels pour que les malades hospitalisés puissent pratiquement en suivre les offices, les ministres des diverses religions, qui en exprimeraient le désir, soient mis à même d'assurer, à l'intérieur de l'établissement, à titre temporaire et pour les besoins du personnel hospitalisé et infirmier, un service de culte. La tenue de réunions cultuelles n'étant plus, d'une manière générale et d'après les dispositions combinées des lois des 9 décembre 1905, 2 janvier et 28 mars 1907, subordonnée à aucune autorisation administrative ou déclaration préalable, la convenance de laisser organiser des services temporaires de cette nature n'aura à être appréciée, dans chaque cas, que par l'autorité militaire locale, chargée de la surveillance et de la discipline intérieure des formations sanitaires.

Celle-ci devra, d'ailleurs, veiller soigneusement à ce que l'organisation qui serait éventuellement adoptée pour la célébration d'offices religieux dans les hôpitaux visés au précédent paragraphe, ne comporte l'affectation exclusive et permanente à l'usage de lieu de culte d'aucune salle nécessaire aux besoins de l'établissement hospitalier.

J'ai, enfin, à peine besoin d'indiquer que les offices funèbres nécessités par les obsèques des militaires décédés dans les formations sanitaires peuvent être librement célébrés dans tous les hôpitaux, sans qu'aucune autorisation particulière doive intervenir à cet effet.

Vous voudrez bien, d'ailleurs, partout où ce serait nécessaire, vous mettre d'accord avec les représentants autorisés des trois grandes associations d'assistance aux blessés pour assurer l'application de cette circulaire dans l'esprit de concorde, de modération et de tolérance qui l'a dictée, et qui doit, en toute circonstance, commander vos actes comme il inspire les décisions du gouvernement.

Je vous prie de donner connaissance de la présente circulaire au personnel du Service de santé placé sous vos ordres.

Signé : A. MILLERAND.

L'Allocation pour les Familles nécessiteuses

Le ministère de la guerre reçoit chaque jour d'assez nombreuses réclamations de la part de personnes qui n'ont pas obtenu de la commission cantonale ou d'arrondissement l'allocation prévue pour les familles nécessiteuses des mobilisés.

Cette question d'allocations relevant du département de l'intérieur, il se voit obligé de transmettre à l'administration compétente les demandes dont il est saisi et qu'il ne peut solutionner.

Il en résulte un retard sensible dans la suite qui doit être donnée à ces réclamations.

Pour éviter ce retard, le ministère de la guerre invite les réclamants à s'adresser directement au ministère de l'intérieur.

L'Application de la Censure

Voici le texte de la note sur la censure remise par la commission de la presse au ministre de l'intérieur :

D'une façon générale, la presse demande à être prévenue d'avance des motifs spéciaux d'interdiction qui pourraient surgir suivant les événements. Elle désire une censure préventive plutôt que de recevoir des ordres de suppression alors que le journal est déjà sous presse ou sur le point de l'être. Dans ce but, elle exprime les désirs ci-dessous, qu'elle a déjà formulés à diverses reprises, et qui jusqu'à ce jour n'ont pas reçu satisfaction :

1° Tous les articles ayant paru dans les journaux de Paris et de Bordeaux, et toutes les dépêches des Agences Havas, Fournier et Information pourront être reproduits puisque la censure les a déjà visés. Au cas où ces agences donneraient des nouvelles ignorées de la censure, cette dernière devrait en aviser les journaux. Si même, après visa, la censure change d'avis, qu'elle n'attende pas pour le dire la communication des morasses des journaux, ce qui est très onéreux et trouble considérablement le tirage;

2° Les journaux demandent que l'examen des morasses ait lieu sans aucun retard ni interruption, dans l'ordre même où ils les envoient, de manière que les premières pages ayant été communiquées d'abord, la censure n'attende pas d'avoir la ou les autres pages pour donner son visa aux premières. Il arrive, en effet, très souvent, que des morasses attendent une heure avant que l'autorisation de publier soit communiquée, et alors les indications de la censure s'appliquent à l'ensemble du journal, et non pas à telle ou telle morasse suivant son heure de communication;

3° Les communiqués officiels du gouvernement anglais, qui d'ailleurs sont toujours communiqués par les agences, devront être exempts de la censure, qui ne s'explique pas en elle-même, et qui est d'ailleurs désobligeante pour les autorités militaires anglaises:

4° Les journaux étrangers devraient être lus par la censure assez à temps pour qu'elle puisse prévenir les journaux français que tel ou tel article ne pourra pas être reproduit;

5° La censure ne doit pas intervenir pour interdire tout ou partie des comptes rendus des débats des tribunaux et conseils de guerre, à moins que le huis-clos soit prononcé;

6° Les journaux ont besoin de savoir pour chaque suppression si elle est du fait de la censure militaire ou de la censure civile;

7° En ce qui concerne les comptes rendus d'ensemble de batailles, les journaux demandent, à moins d'exception dont ils seront prévenus à l'avance, qu'une date fixe soit arrêtée, par exemple dix jours, à partir de laquelle ils pourront publier des détails rétrospectifs, étant entendu que les indications précises sur la composition des corps de troupe, les numéros des régiments et les noms des personnes ne seront pas donnés;

8° Les journaux ne doivent pas être frappés de suspension ou d'interdiction sans avoir été appelés à se défendre;

9° Il importe qu'il y ait parmi les censeurs un certain nombre de personnalités connaissant le fonctionnement pratique des journaux, de manière à établir un *modus vivendi* conciliant leurs intérêts et ceux de la défense nationale;

10° Si les articles de fond attaquant violemment les membres du gouvernement peuvent être censurés, le droit d'information, de contrôle et même de critique doit être respecté;

11° Enfin, la presse est d'accord avec le ministre de la guerre quand il écrit au président de la commission :

« A mon avis, une très utile censure est celle qui est exercée par les directeurs eux-mêmes sur leurs journaux. Je me plais d'ailleurs à reconnaître que ces derniers, depuis l'ouverture des hostilités, se sont beaucoup plus préoccupés de peser les informations qu'ils publient, que de satisfaire simplement la curiosité de leurs lecteurs. Et je prie la délégation de remercier en mon nom la presse d'avoir si bien compris son devoir patriotique, qui peut se résumer ainsi : renseigner exactement le public, ne publier que des faits contrôlés par l'autorité compétente, exclure résolument tous les autres, souligner tout ce qui peut exalter le sentiment national et renforcer la confiance du pays dans son admirable armée, rejeter sans exception tout ce qui risquerait de le démoraliser. »

(Lettre de M. le Ministre de la guerre au président de la commission de la presse, en date du 17 octobre 1914.)

12° La presse demande que les services de la censure s'inspirent de ces considérations dans l'exercice de leurs attributions.

La Frappe des Médailles militaires

Paris, 30 octobre. — La Monnaie de Paris, qui avait envoyé à Castelsarrasin une partie de son personnel et quelques-unes de ses presses, a rouvert deux ou trois ateliers quai Conti. On y frappe depuis plusieurs jours des médailles militaires en grand nombre. C'est un symptôme intéressant.

Hier, l'ordre est venu d'activer cette frappe. La fin de la bataille des Flandres est proche.

L'Iode aux Armées

Paris, 30 octobre. — La baronne Henri de Rothschild a fait don à l'armée de 200,000 ampoules contenant de l'iode, dont on connaît la grande utilité pour la cautérisation et la désinfection des plaies. Ces ampoules seront expédiées par envois de 25,000.

Convocation du Parlement anglais

Londres, 30 octobre. — D'après le « Morning Post », la prochaine réunion du parlement aura lieu le 11 novembre. Le gouvernement demandera encore le vote de 100 millions de livres sterling pour la guerre.

La Ruine du Commerce allemand d'Outre-Mer

Londres, 31 octobre. — La statistique commerciale pour septembre montre combien peu la guerre a affecté le commerce de l'Angleterre et à quel point elle a ruiné celui de l'Allemagne. Les exportations anglaises aux Etats-Unis se sont accrues cette année de 7 millions de dollars, soit de 28 p. 100, alors que les exportations allemandes sont descendues de 19 millions 400,000 à 3 millions de dollars, et que les importations allemandes des Etats-Unis en Allemagne ont décru de 35 millions de dollars à la misérable somme de L. 2,380.

L'Angleterre, la France et la Russie ont continué à augmenter leurs importations des Etats-Unis. Les augmentations de la semaine dernière des exportations américaines à ces trois pays, par rapport à la semaine précédente, se chiffrent respectivement par L. 2,700,000, L. 1,300,000 et L. 850,000.

L'Empereur protestant invoque la Sainte-Vierge

Pétrograd, 31 octobre. — La « Novoïé Vrémia » apprend que la « Gazeta Czenstochova », qui est publiée par les Allemands à Czenstochova, vient de publier cette proclamation du kaiser aux Polonais :

« Polonais, vous vous souvenez sans doute qu'une nuit les cloches du saint monastère de Siatogorsky se mirent à sonner d'elles-mêmes et que tous les gens pieux comprirent alors que ce miracle signalait un grand événement. Cet événement, c'était la décision que j'avais prise de faire la guerre à la Russie, de rendre à la Pologne sa religion et de l'annexer au pays de grande civilisation, à l'Allemagne. J'ai fait un songe merveilleux; la vierge m'est apparue et m'a ordonné de sauver son saint couvent qui était en péril. Elle me regarda avec des yeux pleins de larmes, et j'entrepris aussitôt d'exécuter son ordre divin. Apprenez cela, Polonais, et accueillez mes soldats comme des frères et des sauveurs. Sachez, Polonais, que ceux qui seront avec moi seront largement récompensés, et que ceux qui seront contre moi périront. Avec moi marchent Dieu et la Sainte Vierge: elle a tiré l'épée de la Germanie pour secourir la Pologne. »

Les Préparatifs allemands en France avant la Guerre

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ESPIONNAGE PENDANT L'ACTION

Paris, 31 octobre. — On sait avec quels soins minutieux les Allemands avaient organisé leur service d'espionnage en France et y avaient préparé tout ce qui pouvait les servir pendant la guerre.

En voici quelques exemples frappants cités par la « Liberté » :

« Nous arrivons près de la frontière. Un corps d'armée nous a précédés sur ce front, et savez-vous l'un de ses objectifs essentiels. Il y a en face de nous le château de Th...

» Au début de l'année, ce château est acheté une centaine de mille francs, au-dessus de l'estimation locale, par un agréable étranger, simili belge ou suisse.

» Tout de suite, le nouveau propriétaire se met à bâtir et à bâtir. En dessous, des équipes d'ouvriers, tous amenés de la frontière belge et consignés au château, opèrent dans les caves. En juin, des trains entiers de ciment sont dirigés par trois gares vers la propriété. Dans le village voisin, le bruit se répand qu'un nouveau château va doubler l'autre. Les ouvriers locaux essaient de se faire embaucher. On les évince après pourboire, et le ciment, avec les ouvriers pseudo-belges, continue de s'engloutir dans le sous-sol sans qu'aucune autorité française ait l'indiscrétion de s'informer, et alors, depuis quinze jours déjà, notre artillerie a rasé le château de Th..., où cantonnait un état-major allemand.

» Seulement, depuis quinze jours, le dit état-major continue paisiblement ses exercices dans le château d'en-dessous, blindé et cuirassé autant que la plus confortable coupole. Nous venons de recevoir les outils nécessaires à l'enfoncement, qui n'est plus qu'affaire d'heures; mais à cette guerre, chaque heure est payée un prix qu'on n'estime pas.

» Autre exemple : un groupe d'artillerie vient de prendre position sous un couvert de bois qui domine un plateau, dévalant vers la ligne ennemie. Sa marche a été si adroite et si souple que nos propres formations d'infanterie l'ont ignorée. Le défilage des pièces et de l'échelon est parfait. C'est l'invisibilité absolue. Et voici que, pacifique et superbe, un train de labour surgit d'un chemin creux. Un vieil homme chenu, indifférent et las, mène au sillon deux forts chevaux, un blanc, l'autre rouan, dont l'appareillage fait un amusant contraste. Cette vision d'idyle nous ravit au cœur de la bataille. Nous échangeons les propos d'usage sur le geste auguste du bon vieillard qui, splendidement insoucieux, guide maintenant son soc par le travers des batteries, et, frénétiquement écrasante, la canonnade allemande éclate.

» Dix tonnes de projectiles s'abattent sur le bois, exactement repéré sur le profil de l'attelage conventionnel, sur l'écran de la futaie. Le miracle est que la position est évacuée sans y laisser plus que deux chevaux, mais nous n'avons jamais retrouvé l'honnête laboureur à la physionomie si française.

» Sur ce même plateau de S..., nous constatons quatre matins de suite que les tranchées formées pendant la nuit sont dès l'aube arrosées par l'artillerie allemande, suivant leur plan exact. Au hasard d'une discussion avec un brave fermier, qui veut bien vendre un vague cidre aux soldats, un brigadier de dragons scrute. Dans la cave, entre deux tonneaux, un poste téléphonique est installé. Avant de fusiller l'homme, on a eu la patience d'exhumer de là jusqu'à la dernière tranchée française d'où il continuait vers l'autre.

» Sur la piste de cette guerre contre apaches, il faut veiller aux plus insignifiants symptômes. Un peu de cambouis installé sur la dalle d'un abreuvoir, un bloc de craie écrasé sur la route, un volet décroché par le vent à droite ou à gauche de la route sont pour les patrouilles de cavalerie allemande autant de renseignements lisibles, suivant une clé commode. Il y a plus adroit. Les baliveaux coupés au bord des sentes, à des hauteurs fixes, indiquent la présence et l'importance approximative d'effectifs français, et il y a plus odieux. Les usines bénévolement autorisées à travailler dans la zone des opérations, et qui, par d'intermittents jets de vapeur, signalent à l'observateur d'en face les mouvements de nos corps. »

La Désertion dans l'Armée allemande

Londres, 31 octobre. — L'envoyé spécial du « Daily Express » télégraphie de la frontière hollandaise :

Découragées et démoralisées, il n'y a pas d'autres termes pour dépeindre l'état des troupes allemandes engagées dans les terribles combats qui font rage entre Roulers et la côte; elles le sont tellement que tous les soldats qui peuvent le faire gagnent la frontière hollandaise et désertent.

Le nombre des déserteurs est si grand que les autorités allemandes ont dû prendre des mesures sévères pour enrayer le mouvement. Toutes les routes conduisant en Hollande sont maintenant gardées par des patrouilles cyclistes et de cavaliers. Ces derniers appartiennent pour la plupart à des régiments de uhlans. Ils ont l'ordre de cerner et d'arrêter tous les fuyards. Ceux de ces derniers qui sont surpris dans des costumes civils achetés ou volés à des paysans belges sont fusillés.

L'Emprunt de Guerre allemand

Amsterdam, 30 octobre. — Un télégramme de Berlin dit que les versements sur l'emprunt de guerre s'élèvent maintenant à 3 milliards 450 millions de marks, soit 78 % des sommes souscrites.

Au Crédit de la Russie

Londres, 31 octobre. — On disait hier dans les milieux financiers bien informés qu'une somme en or de 12 millions de livres sterling, venant de Russie, était arrivée à la Banque d'Angleterre, où elle a été placée au compte de la Russie.

Le Commerce du Nickel

Ottawa, 30 octobre. — Le gouvernement a interdit l'exportation du nickel à destination des pays ennemis.

La Situation financière en Autriche

La situation financière de la monarchie commencerait à être difficile. Une haute personnalité financière de Trieste a assuré au correspondant du « Journal » qu'une ordonnance ministérielle autorise la Banque austro-hongroise à émettre une quantité de billets illimités, sans égard à la couverture métallique.

L'administration du Trésor paie des dépenses considérables occasionnées par la guerre au moyen des seuls billets non couverts.

L'Autriche-Hongrie qui, avant la guerre, trouvait déjà la situation difficile, puisqu'elle fit, en Amérique, un emprunt de 250 millions à 7 ½ %, se débat, aujourd'hui, dans des difficultés considérables.

Une Conférence de M. Nansen

Christiania, 31 octobre. — M. Nansen, l'explorateur bien connu, a fait mercredi une conférence à l'Université en présence du roi et de la reine. Le thème était : « Les Droits des petites puissances. » M. Nansen a démontré que le monde a besoin de leur existence. Il a exposé que c'était un droit et un devoir pour elles de préparer la défense de leur indépendance contre tout attentat matériel ou moral. Il a protesté contre la tendance de certaines d'entre elles à s'effacer dans une demi-dépendance rémunératrice derrière un grand voisin qui, en les enrichissant, les asservit.

Commission des Monuments historiques

La commission des monuments historiques s'est réunie vendredi, sous la présidence de M. Albert Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

La commission a tout d'abord tenu à faire entendre sa protestation indignée contre les actes de vandalisme commis sur nos plus admirables monuments avec une préméditation évidente; elle a approuvé les mesures déjà prises en ce qui concerne Notre-Dame de Paris, Notre-Dame de Senlis et différents autres édifices.

Elle a aussi ratifié les instructions données sur place par la commission d'enquête pour la protection provisoire de la cathédrale de Reims, et ordonné l'étude d'un programme de travaux destinés non pas à éviter des désastres irréparables, mais à éviter leur aggravation.

Enfin l'assemblée a entendu M. le Préfet de police au sujet des nouvelles mesures de préservation qui ont été prises pour les monuments de Paris.

Instruction publique

Examens pour les Etrangers

La date de la session de l'examen institué spécialement pour les étudiants de nationalité étrangère originaires de pays où l'enseignement secondaire n'est pas organisé de façon équivalente à l'enseignement secondaire français et qui demandent à s'inscrire dans les Facultés ou écoles d'enseignement supérieur, primitivement fixée au 5 novembre par arrêté du 14 octobre, est reportée au jeudi 12 novembre 1914.

Nominations

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 29 octobre 1914, M. Montigaud, commis d'Académie à Bordeaux, a été nommé secrétaire des Facultés de droit, des sciences et lettres de l'Université de Dijon, en remplacement de M. Battut, décédé.

M. Ribot à l'Académie des Sciences morales et politiques

Paris, 31 octobre. — M. Ribot, ministre des finances, a assisté aujourd'hui à la séance de l'Académie des sciences morales et politiques. Son entrée dans la salle a été saluée par les applaudissements de tous ses collègues.

M. Borgson, président, a prononcé l'allocution suivante au moment où M. Ribot prenait place au bureau :

« Mes chers Confrères, je suis sûr d'être votre interprète à tous en exprimant à M. Ribot la vive joie que nous éprouvons à le revoir parmi nous. Profitons de l'occasion, puisqu'elle ne s'est pas encore offerte, pour le féliciter et le remercier d'avoir, à une heure grave, accepté de faire partie du gouvernement de notre pays. »

M. Ribot a répondu qu'il était très touché des paroles que venait de prononcer le président et de la sympathie de ses confrères.

« Si j'ai manqué dans ces derniers temps à mes devoirs de vice-président, a-t-il ajouté, c'était pour m'acquitter de mes devoirs envers le pays. Je suis heureux de pouvoir apporter aujourd'hui à mes confrères une impression de confiance entière, puisée dans les entretiens que je viens d'avoir à Paris et dans les nouvelles réconfortantes que le gouvernement a reçues de nos armées. »

L'Académie, après avoir entendu une lecture de M. Raphaël-Georges Lévy, sur la situation économique et financière de la Russie, s'est réunie en comité secret.

BORDEAUX

Les Marées, le Soleil et la Lune

Le 2 novembre.

PLEINES MERS				
Bordeaux	6ª	2	18ª	20
Libourne	6	50	19	5
Bec-d'Ambès	5	16	17	31
Blaye	5	1	17	16
Pauillac	4	36	16	51
Royan	3	40	15	55
Soulac	3	37	15	52
Arcachon (Ferret)	3	43	15	58
— (rade d'Eyrac)	4	8	16	23
La Rochelle	3	5	15	18
Rochefort	3	22	15	34
Bayonne	3	4	15	18
Biarritz	2	39	14	53

ÉTAT DU CIEL	
Soleil	
Lever	6h. 42
Coucher	16 49
Phases de la Lune	
Lever	16h. 14
Coucher	6 13
P. L. le 2	23h. 49
D. Q. le 10	23 37
N. L. le 17	16 2
P. Q. le 24	13 39

Pointe-de-Grave, 31 octobre, 7 h. mat. — Vent E.-S.-E., petite brise, couvert, mer belle. 747mm.

Du Linge pour nos Soldats

La Récompense aux Donateurs

Les Soldats adressent au Comité leurs Remerciments.

Le succès de l'Œuvre du linge pour nos soldats dépasse les espérances. Les soldats ont écrit au comité, et tous les donateurs, tous ceux qui ont accordé leur confiance au comité vont avoir la preuve aujourd'hui que le but a été atteint complètement.

Pour le bon fonctionnement de tous les services de manutention (confection, classement, expédition, distribution), chaque paquet portait un cachet avec ces mots : « Comité Bentejac, 67, cours de Tourny, Bordeaux. » Les bénéficiaires des paquets ont vu cela, et spontanément ils ont eu la délicate attention de se servir de ce document pour adresser leurs remercîments à leurs bienfaiteurs.

Parmi toutes les lettres déjà reçues, nous choisissons celle-ci : elle émane d'un colonel :

« Le hasard fait bien les choses. 763 des ballots individuels envoyés par vos soins sont parvenus au 5e régiment d'artillerie, dont les hommes sont sur le front et en premier plan depuis le 2 août (campagne d'Alsace... Campagne du Nord — bataille de la Marne — bataille de l'Aisne).

» Ils ont été répartis aussitôt entre les hommes les plus nécessiteux. Grâce à vous, nos artilleurs continueront, malgré les rigueurs de l'hiver prochain, à servir, et parviendront à délivrer notre chère France du joug de l'envahisseur.

» Le chiffre des morts teutons à enregistrer par le 5e à son actif est formidable.

» Veuillez accepter, etc.

» Le colonel du 5e régiment d'artillerie. »

Les autres lettres ne sont pas moins touchantes.

Le tabac et les cigarettes dont il est fait mention dans quelques-unes, c'est le don des ouvrières qui, par l'intermédiaire de l'Œuvre du travail des femmes à domicile, ont confectionné le linge acheté avec l'argent de la souscription. Toutes ces femmes, heureuses de travailler, ont voulu faire quelque chose pour nos soldats et ce sont elles qui, discrètement, ont placé dans les paquetages, le tabac et les cigarettes qui font la joie de nos troupiers.

Au comité de l'Œuvre du linge pour nos soldats (maison Bentejac, 67, cours de Tourny, Bordeaux), tous les souscripteurs peuvent prendre connaissance des lettres de remercîments envoyées par les soldats.

La souscription monte actuellement, avec les nouveaux versements, à vingt-quatre mille trois cent soixante-sept francs.

L'Œuvre, dont le seul but est d'améliorer le sort de nos soldats victorieux, poursuit sa tâche, fière des résultats.

Le Tricot des Gymnastes

L'Union des Sociétés de gymnastique de France, présidée par le colonel Cazalet, a décidé de demander aux 1,600 Sociétés qui la composent de participer à la confection de sous-vêtements chauds destinés aux blessés de nos armées. L'Union a pensé qu'ayant fourni aux combattants l'élite de ses gymnastes, qui se sont admirablement conduits partout, elle devait maintenant s'occuper plus spécialement des blessés; en conséquence, elle a invité tous ses adhérents à créer autour d'eux sous le titre « Le Tricot du Gymnaste », un mouvement pour faire confectionner par leurs familles chemises, gilets, ceintures, caleçons, chaussettes de laine, couvertures, passe-montagnes, chandails, gants, tricots, etc., et les adresser à Bordeaux, à la présidence de l'Union, où tous les effets seront centralisés, pour parvenir ensuite aux intéressés, d'accord avec l'autorité militaire.

Le Siège de la Direction du Service de Santé

La direction du service de santé de la 18e région a quitté hier samedi le local qu'elle occupait rue Henri-IV, et a transporté son siège 3 et 5, rue Gouvion.

Les services fonctionnent dès aujourd'hui dans ce nouveau local.

Avis aux Belges

Nous recevons du consulat de Belgique la note suivante :

Le « Moniteur belge » des 25, 26 et 27 octobre 1914, publie un appel solennel du gouvernement du roi aux Belges résidant à l'étranger.

Cet appel du gouvernement s'adresse aux hommes valides aptes à remplir le service militaire, aux gardes civiques, qui sont déjà initiés aux mouvements des armes et ont été licenciés, ainsi qu'à tous ceux qui n'ont pas collaboré jusqu'à présent d'une façon directe à la défense de la patrie; il importe que, sans retard, ils s'enrôlent en qualité de volontaires pour la durée de la guerre.

Les ex-militaires et les ex-gardes civiques sont admis à souscrire jusqu'à quarante-cinq ans un engagement volontaire pour la durée de la guerre.

En vue de faciliter les enrôlements, il a été organisé des bureaux d'enrôlements dans les villes suivantes : Paris, Bordeaux, Lyon, Rennes, Marseille, Le Havre, Rouen, Caen, Le Mans, Clermont-Ferrand, ainsi que dans les localités, sièges des centres d'instruction à Fécamp, Villier-le-Sec, Granville, Octeville, Valognes.

Les volontaires pourront se rendre aussitôt et directement dans les bureaux d'enrôlement les plus voisins, et y subir l'examen médical préalable et nécessaire.

Les Belges célibataires, âgés de dix-huit à trente ans, qui n'auront pas souscrit d'engagement volontaire avant le 15 novembre prochain, pourront être réquisitionnés d'office, en vue d'effectuer des travaux d'ordre militaire. En ne répondant pas à l'invitation pressante que le gouvernement leur adresse, au nom de la Nation, ils s'exposent à tomber sous l'application de la loi du 14 août 1887. Indépendamment des sanctions légales qui les menacent, d'autres mesures pourraient être prises à leur égard par les autorités du pays qui leur accorde actuellement l'hospitalité.

Pour les Malheureux Réfugiés belges

Les Belges habitant Bordeaux ont pensé qu'ils ne pouvaient rester éloignés de l'admirable mouvement de charité et de solidarité qui, sous la haute protection du gouvernement de la République et des autorités municipales de Bordeaux, se produit au profit des malheureux réfugiés que les horreurs de la guerre, en Belgique, ont chassés de la terre natale.

Dans ce dessein, ils ont créé, à la date du 7 septembre dernier, une Société belge de bienfaisance qui a pour but, sans se substituer aux organisations similaires officielles ou privées qui se sont généreusement constituées, de soulager, dans la mesure des moyens dont elle disposera, la misère des Belges de passage à Bordeaux.

Le comité fait un appel pressant à la générosité de tous pour que soit facilitée l'Œuvre de bienfaisance à laquelle il est attaché.

Les dons en espèces ou en nature (vêtements, chaussures, etc.) sont reçus avec la plus grande reconnaissance au bureau du comité, 1, rue Porte-des-Portanets (1er étage).

Service de Renseignements pour les Réfugiés cherchant des Membres de leurs Familles

Nous avons publié récemment une note faisant connaître aux réfugiés résidant dans le département de la Gironde, qu'un service de recherches de leurs familles existe à la préfecture et dans les mairies, où les intéressés peuvent s'adresser. Pour compléter cette information, nous signalons que des Agences privées prenant des titres divers, se sont constituées dans certaines villes, et offrent aux particuliers de se charger, contre rémunération, de fournir des renseignements sur les réfugiés, émigrés et évacués. Ces Agences sont dans l'impossibilité matérielle de recueillir ces indications, et l'administration vient d'en interdire le fonctionnement.

Pour les Blessés de l'Armée

Le Syndicat des courtiers de vins et spiritueux de Bordeaux et de la Gironde remercie tous les généreux donateurs, propriétaires et négociants, particulièrement les maires de nos communes viticoles, qui lui ont offert des vins en faveur des blessés des hôpitaux de la Croix-Rouge française.

Des barriques vides, destinées à être remplies de vin, ont déjà été adressées aux maires qui en ont fait la demande. Le Syndicat sera heureux de faciliter la tâche de nos honorables magistrats municipaux en leur adressant autant de barriques vides qu'ils le désireront.

Les besoins étant de plus en plus grands et la récolte de vin ayant été très belle dans son ensemble, le Syndicat compte plus que jamais sur la générosité des viticulteurs girondins, qui ne lui fera pas défaut, en faveur de nos enfants blessés qui ont si vaillamment combattu pour la défense du pays.

Réunion générale des courtiers tous les jeudis, à quatorze heures un quart, au siège du Syndicat, 5, quai des Chartrons.

Agence de Prisonniers de Guerre de la Croix-Rouge française

51, quai des Chartrons, 51, à Bordeaux

Cette Agence, seule accréditée auprès des ministères de la guerre et des affaires étrangères, et dont nous avions annoncé la création vers la mi-septembre, est arrivée à des résultats que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs.

Dans ce court espace de temps, elle a réuni une bibliothèque de **110,000** fiches, a répondu à 72,550 demandes, expédié ou réexpédié à nos prisonniers 11,153 lettres. Hier, encore, elle en acheminait 2,536 !

L'Agence des prisonniers de guerre, dès maintenant fournit une moyenne de **trois cents** renseignements par jour, et espère, grâce aux communications de plus en plus régulières des administrations compétentes, arriver à un nombre quotidien sensiblement supérieur.

Nous indiquons ces chiffres, si éloquents dans leur précision, moins pour en féliciter ceux dont la bonne volonté a assumé la lourde charge de cette organisation si importante, que pour donner un peu de crédit aux parents, qui, avec une si légitime impatience, attendent encore des nouvelles de leurs chers prisonniers.

AVIS IMPORTANT

Pour éviter toute perte de temps, nous conseillons aux familles ayant l'adresse exacte de leur prisonnier :

1° D'envoyer directement leur correspondance en Allemagne, **viâ Pontarlier;**

2° D'adresser leurs mandats postaux au Contrôle général des postes à **Berne** (Suisse), en écrivant au verso l'adresse exacte du destinataire, en Allemagne;

3° D'expédier les colis postaux ne dépassant pas 5 kilos, **viâ Genève Cornavin.** Le tout en franchise.

Tombola au Profit des Blessés de la Rive droite Bordeaux-Bastide

Un comité d'organisation s'est constitué à Bordeaux-Bastide dans le but d'organiser une tombola au profit des blessés des hôpitaux de la rive droite.

Un arrêté préfectoral du 25 octobre a autorisé l'émission de 5,000 billets à 0 fr. 25.

Un grand nombre de dons, de réelle valeur, ont été offerts par de généreux et patriotes donateurs. Ces lots seront très prochainement exposés chez un notable commerçant de La Bastide.

Le comité acceptera encore avec reconnaissance les dons en nature susceptibles de figurer comme lots. Ces derniers devront être adressés au trésorier, M. Louis Gardes, 3, place du Pont, à Bordeaux-Bastide.

Divers membres de la commission se présenteront à domicile pour la vente des billets. Le meilleur accueil leur sera sûrement réservé.

Hôpital temporaire de Libourne

Jeudi dernier 29 octobre, le distingué professeur Charles Léger avait organisé une séance récréative pour les blessés de l'hôpital du collège municipal. Avec son talent fait d'émotion sincère et de lyrisme, il a dit plusieurs poèmes patriotiques, qui ont obtenu le plus vif succès. De Georges d'Esparbès, « Un Sabre » a enthousiasmé nos soldats, alors que les satires de Lucien Boyer « l'Echo d'Alsace » et « Kamarades » les mirent en gaîté.

Le maître était accompagné de Mlle Denise Denorus, dont l'attitude dramatique, la voix grave et vibrante ont profondément ému l'auditoire, notamment dans l'« Ode au Drapeau » de Billard.

Un jeune médecin auxiliaire, M. Bérard, violoniste d'élite, a exécuté divers morceaux et égayé ensuite ses auditeurs en jouant sur un instrument de sa fabrication — boîte à cigares munie d'une seule et unique corde.

M. Ch. Léger a préparé une nouvelle séance pour le dimanche 7 novembre, et a promis aux blessés et à leurs docteurs de revenir chaque semaine.

La séance avait commencé et s'est terminée par la « Marseillaise », chantée par tous les assistants.

L'Enseignement primaire à Bordeaux

Nous recevons de nombreuses réclamations à propos du fonctionnement de ce service dans notre ville. Des renseignements que nous avons recueillis, il résulte que plusieurs milliers d'enfants ne peuvent trouver place dans ces installations « d'infortune », ainsi que les nommait un de nos collaborateurs, qui remplacent les écoles occupées par les troupes. Cette situation dure déjà depuis un mois. Elle ne saurait se prolonger plus longtemps sans des inconvénients sur lesquels il est inutile d'insister. Tant qu'on a pu espérer de voir évacuer les locaux scolaires par leurs occupants actuels, les atermoiements s'expliquèrent.

Mais aujourd'hui, il n'est pas douteux que la guerre devant se prolonger, de longs mois s'écouleront avant que les classes puissent reprendre leur fonctionnement normal dans les bâtiments qui leur sont régulièrement destinés. Il faut donc aviser et trouver des locaux pouvant recevoir non point un dixième de l'effectif accoutumé des élèves, mais cet effectif en entier, conformément d'ailleurs à la loi.

La municipalité bordelaise, qui a organisé pendant la belle saison les garderies scolaires où les enfants étaient surveillés durant la journée et nourris au repas de midi, ne voudra pas que ces enfants soient abandonnés à la mauvaise saison sur la rue, sous le froid et la pluie. Elle fera le nécessaire pour reconstituer ses écoles laïques.

Baccalauréats

Sont définitivement reçus :

Mathématiques. — Milles Ducos, Sagnes, Mounier; MM. Arnaud, Audoire, Bonpeunt, Albert Paluel-Marmont, Henri Paluel-Marmont, Peyssonnier, Barouzet.

Philosophie. — Milles Maurial, Sivault, Speusippe; MM. Camino, Saint-Jours, Davantès, Becker, Carvaillo, Dubosq, Ithurriague, Lestang, Ritou, Traissac, Cassaigneau, Davezac, Ducousso, Glannes, Labesque, Chanraud, Daubige, Lapierre, Mazelaygue, Panaud, Pauly, Jauréguy, Hostin, de Lamothe, Le Proux de La Rivière, Micheau, Nicot, de Perrodil, Pinto, Reudon, Maurice Roux, Gerbaud.

Latin-Langues vivantes. — Milles Domengie, Duhon, Combes, Massieu, Mauriac, Picot, Talet, Vigouroux, Caudrillier; MM. Pourquié, de Ruty, Dubosq, Duplantier, Fréguil, Garat, Jacquemin, Jean Aublaut, Pierre Aublaut, de Boysson, Banos, Bréart de Boisange, Callen, Mougis, Batcavé, Butel, Catalogue, Cazenave, Dufau, Nodon, Onfroy de Bréville, Pellegrin, Rataboul, Roche.

Latin-Sciences. — MM. Rozières, Imbeaux, Perret, Bunlet, Ferrié, Joussain, Souillac, Loubère, Pérau, Mouret, Rayneau, Claverie, Dupont, Delpit, Ducom, Marguin, Franck Vignau, Goyaud, de Cours de Saint-Gervasy, de Barrigue de Fontainieu, Blain, Borde, Lafage, Lavielle, Ogier, Pommier.

Latin-Grec. — MM. Griffault, Picarel, Vergez, Aubertie.

Sciences-Langues vivantes. — MM. Azaïs, Capy, Coursol, Hautechaud, Hermen, Yves Lafon, Léglise, Marcincal, Seureau, Silhouette, Barbès, Bordes, Chassaing de Bourdeille, Ducros, Ferrière, Lonjou, Mariguy, Maurès, Téna; Milles Ferval, Lasseguette.

Dans la liste des candidats au baccalauréat (philosophie) publiée hier, lire Guiraud au lieu de Guinaud.

Le Prolongement du Cours Saint-Louis

Le maire de Bordeaux informe les habitants que, conformément à un arrêté de M. le préfet de la Gironde en date du 24 août 1914, M. Léon Duguit, ancien conseiller municipal, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux, est délégué pour procéder à une enquête de « commodo et incommodo » à l'effet de constater leur vœu sur le projet d'acquisition, par la ville de Bordeaux, d'un terrain appartenant aux consorts Pitres, en vue du prolongement du cours Saint-Louis jusqu'à la rue Lucien-Faure. Cette enquête aura lieu le dimanche 8 novembre, de dix heures à midi et de deux heures à quatre heures de l'après-midi, à la mairie de Bordeaux (division des travaux publics, 1re section).

CINÉMAS

THÉATRE-FRANÇAIS

Les films Gaumont et actualités. — Dimanche 1er et lundi 2 novembre, en matinée, à deux heures trois quarts, et en soirée, à huit heures un quart précises, quatre représentations de famille avec un programme inédit, composé par la célèbre maison Gaumont, et comprenant : Gave de Cauterets, panorama couleurs; Rachat du Passé, pièce patriotique; Enfant et la Bouteille, comédie; Coffre aux Diamants, ciné-drame; Bon Tuyau, sentimental; l'Actualité Gaumont, la Guerre européenne 1914.

Location ouverte dimanche et lundi, de neuf heures à midi.

SAINT-PROJET-CINÉMA

Dimanche et lundi 1er et 2 novembre, il sera donné trois matinées : à 2 h., 3 h. 1/2 et 5 h. Le soir, une seule séance à 8 h. Les hostilités sur les divers fronts forment une grande partie du très beau programme qui sera donné. Le grand drame d'espionnage « Impénétrable Mystère » obtiendra le magnifique succès qu'il obtient en ce moment à Paris. Un intéressant voyage à Sarajevo, où furent tués les souverains autrichiens, complète avec d'autres comédies ce curieux programme.

Skating-Palace

Dimanche et lundi, deux grandes matinées de famille. Ces séances spéciales attirent toujours un public considérable, que le vaste établissement a peine à contenir.

Ouverture du rink le matin, à neuf heures et demie. Tous les jours, five-o'clock.

American-Park Skating

Dimanche, sur le ring idéal de la grande salle des fêtes, les Bordelais pourront se livrer à leur sport favori, qui est aussi bien un divertissement agréable qu'un entraînement très sérieux. Des professeurs (hommes et dames) seront à la disposition des débutants.

Trois séances : à neuf heures, quatorze heures et vingt heures. — Service de trams parfait.

L'HIVER à SAN-SEBASTIAN (ESPAGNE)

Climat délicieux et le plus sain
Le Séjour le plus agréable

Son superbe Casino, qui est ouvert toute l'année, offre aux étrangers absolument toutes les attractions et toutes les distractions.
Renseignements détaillés au Secrétariat du Grand Casino n° 3.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Haïti », venant de Colon, du Venezuela, etc., ayant à bord 63 passagers et un chargement diverses marchandises, est entré en Gironde samedi 31 octobre, à huit heures, où il a suivi pour Bordeaux, où il a accosté au quai de la Compagnie à quinze heures trente.

Petite Chronique

On a volé 70 fr. et une robe à Mme veuve Duché, 16, rue du Soleil.

On a écroué : Robert D..., 20 ans, et Georges M..., 29 ans, pour avoir mis en circulation, à plusieurs reprises, des pièces de fausse monnaie dans le quartier de la gare du Midi; Marcel L..., 32 ans, et Henri D..., 39 ans, pour n'avoir pu justifier de leur situation militaire.

Tombé d'un tram. — En voulant monter dans un tram en marche, place du Pont, vendredi, vers six heures et demie du soir, M. Pierre Ranoux, employé d'octroi, a glissé et roulé sous la remorque. Retiré par des passants, il a été soigné par M. le docteur Gauthier et transporté ensuite à Floirac. Par miracle, M. Ranoux ne porte que des plaies sur diverses parties du corps, sans fractures. Il se plaint, en outre, de violentes douleurs internes.

Pharmacies ouvertes le 1er Novembre

Rue Godard, 29. — Cours Balguerie, 93. — Rue Fondaudège, 167. — Cours Saint-Médard, 90. — Rue Capdeville, 43. — Allées de Tourny, 40. — Allées Damour, 65. — Rue d'Arès, 2. — Rue d'Arès, 131. — Chemin d'Arès, 1. — Quai de Bourgogne, 3. — Rue François-de-Sourdis, 93. — Cours de Bayonne, 100. — Rue de la Monnaie, 25. — Cours Saint-Jean, 189. — Rue Furtado, 76. — Cours de Toulouse, 359. — Place Saint-Genès, 1. — Rue Huguerie, 33. — Place Longchamps, 6. — Rue Porte-Dijeaux, 36. — Rue Notre-Dame, — Rue de la Benauge, 54.

Mont-de-Piété

Les bureaux du Mont-de-Piété seront fermés le lundi 2 novembre.

Caisse d'Epargne de Bordeaux

Les bureaux de la Caisse d'épargne de Bordeaux seront fermés le lundi 2 novembre.

Les Amis de l'Instruction

Cours gratuits pour Illettrés

Des cours de lecture, écriture et calcul sont ouverts gratuitement aux illettrés, hommes et femmes, par les Amis de l'instruction.

Les personnes désireuses de les suivre sont priées de se faire inscrire au plus tôt au siège de la Société, 13, impasse Saint-Jean.

Cercle girondin de la Ligue de l'Enseignement

La bibliothèque populaire du Cercle girondin de la Ligue de l'enseignement, 8, rue Combes, ne sera pas ouverte dimanche 1er novembre, fête de la Toussaint.

Cours et Leçons de Chant

M. Maxime Viaud, de l'Opéra-Comique, nous prie d'annoncer qu'il ouvrira ses cours et leçons particulières de chant et déclamation lyrique dans les premiers jours de novembre. Pour tous renseignements et conditions, s'adresser par correspondance, 75, rue Turenne.

Syndicat du Quartier du Moulin-d'Ars

Les personnes inscrites sur la liste des secours pour la neuvième répartition sont priées de retirer les bons cours de Toulouse, 375, le 2 novembre. Le comité se réunit tous les mercredis soir chez M. Léglise pour toutes communications à recevoir.

Société de Tir Union régimentaire (S. A. G.)

Le comité de la Société l'Union régimentaire de la Gironde informe tous les jeunes gens de la classe 1915 et ceux susceptibles d'être appelés sous les drapeaux que, conformément à la demande du ministre de la guerre, les séances de tir ont recommencé, et les invite aux prochaines, qui auront lieu les dimanches 8 et 29 novembre, de dix heures à midi, au stand de Verthamon. Se faire inscrire tous les mardis soir, à huit heures et demie, au local, 36, rue de Belfort, où ont lieu les leçons théoriques et de tir.

Au Camp de Saint-Médard

A l'infirmerie du camp de Saint-Médard, il y a bien des musiciens qui ne demanderaient pas mieux que de distraire leurs camarades revenant du front, mais il leur manque une mandoline et une guitare... Ça doit se trouver, avec un peu de bonne grâce !

La Manifestation du 1er Novembre

Demain, un groupe de Portugais iront déposer au cimetière de la Chartreuse, sur le tombeau des soldats morts, une gerbe avec des rubans vert et rouge, couleurs du drapeau du Portugal, et avec cette inscription : « Pour les morts glorieux de la civilisation contre les barbares germaniques. Hommage des frères latins du Portugal. »

Souhaits d'un Nonagénaire
PLAQUETTE PATRIOTIQUE
Prix : 25 Centimes
Au Profit des Blessés Militaires
En vente dans tous les Magasins de la **Petite Gironde.**

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. DE LAFON DE JEAN-VERDIER, juge

La femme Marie Calamy a été déjà condamnée trente fois, la plupart du temps pour vol à la tire. Elle s'est fait arrêter de nouveau la semaine dernière, au moment où, en tramway, elle plongeait une main indiscrète dans la poche de la robe d'une dame assise à côté d'elle et en retirait un porte-monnaie.

Le tribunal correctionnel, devant lequel elle a comparu samedi, l'a condamnée à six mois de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour.

— Les deux jeunes gens L. Monlun et J. Ducourneau, arrêtés vendredi pour émission de fausse monnaie, ont répété devant le tribunal correctionnel ce qu'ils avaient dit à la police, à savoir qu'ils avaient gagné au jeu de « tiape » les pièces fausses qu'on leur reproche d'avoir fait passer et qu'ils ignoraient que ces pièces fussent fausses.

Ils ont été condamnés à deux amendes de 16 fr. et de 50 fr.

— Le laitier Jean Léglise, déjà condamné pour fraude de lait, revenait devant le tribunal correctionnel samedi, pour un délit semblable : il a été condamné à 200 fr. d'amende.

— Enfin, le manœuvre Jean Darnauguilhem, arrêté pour vol de bois sur les quais, a été condamné à huit jours de prison.

Saisie de Maisons allemandes

Le parquet nous fait savoir que c'est par erreur que M. Cardoze, 34, cours du Chapeau-Rouge, a été indiqué comme faisant l'objet d'une saisie, alors qu'il s'agit uniquement de maisons d'assurances maritimes étrangères qu'il représente.

TRIBUNAL MARITIME

Le tribunal maritime de Bordeaux, réuni vendredi 30 octobre, à neuf heures et à quatorze heures, en séances ordinaires, sous la présidence de M. de Madaillhan, inspecteur principal à l'inscription maritime, assisté par MM. Scholl, armateur; Sausset, lieutenant du port; Lépine, Ledru, Pruleau, greffier, a eu à juger les quatre matelots et quatre chauffeurs faisant partie de l'équipage du navire français « Kabylie », de la Compagnie des Affréteurs Réunis, les matelots Waldin, Linarès, Saliba et Cadette; Rivoilen, Tenot, Boumasa et Dellal, chauffeurs. La peine prononcée par le jury a été : Waldin, Cadette, à douze jours de prison; Linarès, à huit jours de la même peine. Saliba est acquitté. Les accusés s'étaient rendus coupables de désobéissance avec injures.

La sentence des quatre chauffeurs a été : Rivoilen, vingt jours de prison; Boumara, Delal, huit jours de la même peine. Tenot est acquitté.

Dans la séance du samedi 31 août, à neuf heures et demie, le jury de même composition, sauf M. Rousseau, chef mécanicien, qui remplaçait M. Ledru, a eu à juger le nommé Martel, graisseur à bord du paquebot « Samara », de la Compagnie Sud-Atlantique, pour rixe et voies de fait, condamné à quinze jours de prison.

Le Descont, chauffeur à bord du paquebot « Flandre », de la Compagnie Générale Transatlantique, pour désobéissance et désertion, à quinze jours de la même peine.

PROCHAINEMENT

nous commencerons la publication d'un grand roman de mœurs, de JULES MARY :

Trompe-la-Mort

Communications, Avis & Renseignements

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ARRET D'EAU. — Il sera fait pendant la journée de mercredi 4 novembre, de huit heures du matin à six heures du soir, un arrêt d'eau allées d'Orléans.

ÉTAT CIVIL

DECES du 31 octobre

Albert Bosteaux, 43 ans, rue Saint-Benoît, 8.
Pierre Bergerie, 51 ans, rue Monfaucon, 57.
Henri Colombeau, 59 ans, rue Porte-de-la-Monnaie, 42.
Pierre Andreau, 69 ans, place Dormoy, 14.
Charles Rémy, 72 ans, rue des Fours, 21.
Veuve Delmont, 74 ans, rue d'Ornano, 78.
Jean Labouyrie, 74 ans, impasse des Gants, 4.
Claire Vénot, 76 ans, rue du Tondu, 30.
Veuve Bruzac, 80 ans, rue Beaubadat, 6.
Veuve Dupon, 87 ans, quai de Bourgogne, 52.

Décès militaires

Français

Jean Arnaud, 29 ans, 259e d'infanterie, boulevard de Caudéran, 372.

Allemand :

Albert Bernhardt, 21 ans, 100e d'infanterie.

MAISON de DEUIL GILLIS 228, r Ste-Catherine
Chapeaux-Couronnes - Manteaux

CONVOIS FUNEBRES du 1er novembre

Dans les paroisses :

St-Michel : 8 h. 45, veuve Dupon, 52, quai de Bourgogne. — 1 h. 30, M. Ch. Rémy, 32, rue des Fours.
Ste-Eulalie : 9 h., Mlle F. Vénot, 30, rue du Tondu.
St-Seurin : 8 h. 45, M. F. Langlade, 30, rue Colbert.
Ste-Croix : 1 h., M. P. Bergerie, 57, rue Monfaucon. — 1 h. 45, M. P. Andreau, 14, place Dormoy.
St-Paul : 1 h. 30, Mlle Gayraud, 76, rue du Loup.
St-André : 1 h. 30, veuve Bruzac, 6, rue Beaubadat.
St-Bruno : 4 h. 30, Mme J. Dupéré, 82, rue de Vincennes.

Autres convois :

1 h., Mme Lascoux, hôpital Saint-André.
1 h. 15, M. André Obissier, 75, r. Fondaudège.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Dupon et Cazades prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Pierre DUPON, née Céline CAZADES,

leur mère, belle-mère, aïeule, bisaïeule et sœur, qui auront lieu le 1er novembre en l'église Saint-Michel.

On se réunira à la maison mortuaire, quai de Bourgogne, 52, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

CONVOI FUNÈBRE Les familles G. Venot, N. Venot, Henry, Bernède, Antin Marly, Moussié, Ravier, Godet, Venot, Rozier, Dupleix, Aucharles, Noisette, Clémentine, Castex prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Félicie VENOT,

leur cousine et maîtresse, qui auront lieu le **dimanche 1er novembre** en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Tondu, 30, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme C. Ducor et leur fille, M. l'abbé Page, M. P. Rolland, M. A. Carreau, Mlle O. Carreau, M. et Mme Maurice Rolland, M. et Mme Marc Rolland et leur fille, les familles Page, Chessé, Viel, Puyrinier et Chapon prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-François LANGLADE,

leur père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **dimanche 1er novembre** en l'église Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, 30, rue Colbert, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Camille Colombeau, M. Georges Colombeau, les familles Foulon, Husté, Ardouin, Berot, Dantoy, Devimme et Noël prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Camille COLOMBEAU,

leur époux, père, neveu, cousin et ami, qui auront lieu le **lundi 2 novembre**, en l'église Sainte-Croix.

On se réunira à la maison mortuaire, à neuf heures et demie, rue Porte-de-la-Monnaie, 42, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

AVIS DE DÉCÈS Le marquis et la marquise de Bragelongne, Mme Deboille, comte et comtesse de La Haye, M. Aymeric de Bragelongne, maréchal des logis au 10e hussards; MM. Hugues et Guy de Bragelongne, Milles Ghislaine, Jacqueline et Eliane de Bragelongne, Milles de Bragelongne ont la douleur de faire part de la mort de

M. Louis DE BRAGELONGNE,

Sous-lieutenant au 101e d'infanterie,
Tombé au champ d'honneur le 31 août,
à Halles (Meuse),
Dans sa dix-neuvième année,

leur fils, beau-fils, petit-fils, frère et neveu.

Le présent avis tiendra lieu de faire part.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme Méric ont la profonde douleur de faire part à leurs amis de la mort de leur fils

M. Gérard MÉRIC,

Docteur ès sciences politiques,
Elève de l'Ecole coloniale de Paris,
Sous-lieutenant au 49e régiment d'artillerie,
tombé au champ d'honneur à Baconnes (Marne),
le 26 septembre 1914, à l'âge de 22 ans.

De la part également de Mme veuve Méric et des familles Delarebeyrette, Bert, Pléneau, Blanc, Plioceau, Plénaud, Duranthon et Lourdaa-Calais.

Une messe sera dite le **mardi 3 novembre**, à dix heures, en la cathédrale Saint-André.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSES

MM. Pierre et Henri Laporte, et les familles Destribois, Rivière, Laporte, Fourgeau, Triquet, Ferrière, Avril, Ponseau et Ballias remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Georges LAPORTE, née DESTRIBOIS,

ainsi que celles qui leur ont envoyé des marques de sympathies, et les informent que toutes les messes qui seront dites le **mardi 3 novembre**, dans l'église Saint-Michel, seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 31 octobre.

Montés en rade :

Saint-Servan, st. fr., c. Ollivau, de Saint-Nazaire.
Haïti, st. fr., c. Leprêtre, de Colon et escales.
Fink, st. norv., c. Ruse, de Cardiff.
Argo, st. ang., c. Robertson, de Garston.
Baron-Ogilvy, st. ang., c. X..., de Baltimore.

Ont fait au bureau du port leurs déclarations de descente :

Appenine, st. ang., c. Evans.
British-Transport, st. ang., c. Pope.
Fenay-Lodge, st. ang., c. English.
Neath-Abbey, st. ang., c. Hughes.
Ville-de-Valenciennes, st. fr., c. Boulogne.
Saint-Servan, st. fr., c. Ollivaud.
Izaro, st. esp., c. Coloma.
Cantabria, st. esp., c. Moras.
Château-Palmer, st. fr., c. Benech.
Rosemonde, st. fr., c. Corne.
Jeanne-Conseil, st. fr., c. Vincendeau.
Fauvette, st. ang., c. Wilson.
Turnwell, st. ang., c. Humby.
Suzanne-et-Marie, st. fr., c. Garo.
Breiz, st. fr., c. Cozic.

PAUILLAC, 31 octobre.

Aux appontements :

Dykland, st. ang., c. Johson, de Galveston.
Lynton-Grange, st. ang., c. Simpson, de New-York.
Daleby, st. ang., c. Collier, de Baltimore.

Rade de montée :

Albia, st. esp., c. Ungabarena, de Newcastle.
Olazarri, st. esp., c. X., de Newcastle.

Descendu :

Bretagne, tr.-m. fr., c. Delépine.
Gaston-Eugénie, br. fr., c. Le Port.

LE VERDON, 31 octobre.

Mouillés sur rade :

Meyland, st. angl., c. Aguer, de Baltimore.
Dagby, st. angl., c. Coldin, de Baltimore.
Mozart, st. ang., c. Portkinhorn, de Baltimore.
Wearpool, st. ang., c. Wright, de Baltimore.
Alexandra, st. ang., c. Brown, de Newport.
Maltby, st. ang., c. Olsen, de Baltimore.
Lingfield, st. ang., c. Hunt, de Baltimore.
Indian-Transport, st. ang., c. X..., de dito.
Ravenshoe, st. ang., c. Hodge, de Galveston.
Branton, st. ang., c. X..., de New-York.
Oakland-Grange, st. ang., c. Lewis, de Philadelphie.
Hollington, st. ang., c. X..., de Baltimore.
Gascony, st. ang., c. Melville, de Baltimore.
Urkarte-VI, st. urug., c. Tchevarria, de Sunderland.
Hurkand, st. ang., c. Sanderson, de Baltimore.
Tartary, st. ang., c. Oxburg, de New-Orleans.
Dawlish, st. ang., c. Clark, de Baltimore.
Venezia, st. ang., c. Findlay, de New-York.

POINTE-DE-GRAVE, 31 octobre.

Mis en mer :

Vosges, st. ang., c. Green.
Izaro, st. esp., c. Coloma.
Saint-Louis, tr.-m. fr., c. Le Hégarat.
Château-Palmer, st. fr., c. Benech.
Cancalais, tr.-m. fr., c. Délépine.
Hudson, st. fr., c. Lehuédé.
Clumberhall, st. ang., c. Edwarss.
Kingsdyke, st. ang., c. Hutton.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

du 31 octobre 1914.

Liquidation judiciaire

VERIFICATION DE CREANCES

Les créanciers du sieur Félix Fragues, industriel à Bordeaux, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre, sans délai, entre les mains du greffier ou du liquidateur. Ils sont en outre prévenus qu'une dernière assemblée pour la vérification de leurs créances aura lieu le jeudi 5 novembre courant, à 2 h. 1/2.

La Bravoure française

Citations à l'Ordre de l'Armée

Les militaires dont les noms suivent sont cités à l'ordre de l'armée :

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS

Germain, caporal territorial non appelé, conducteur de taxi-auto : Dans la soirée du 13 septembre 1914, envoyé en avant du front pour chercher les blessés, ayant aperçu dans l'obscurité des soldats allemands couchés dans le fossé bordant le chemin, s'est mis en marche arrière et a réussi, au prix des plus grands dangers, à échapper aux balles ennemies et à ramener sain et sauf le caporal qui se trouvait dans sa voiture.

Noël, soldat : Bien que blessé sérieusement dans un accident d'automobile, a refusé de se faire porter malade, et est parti le soir même pour une mission dangereuse.

AVIATION

Chapelet, lieutenant de cavalerie, observateur en aéroplane : A fait de nombreuses reconnaissances. Détaché dans une escadrille d'artillerie, s'est particulièrement distingué dans les reconnaissances d'objectifs et réglage de tir d'artillerie, et s'est dépensé jusqu'au surmenage.

Turin, lieutenant de cavalerie, observateur en aéroplane : Après avoir combattu au début de la campagne à la tête de son peloton, a été appelé pour être observateur. Grâce à des qualités de coup d'œil et de sang-froid, s'est adapté très vite à sa mission. A fait au-dessus des lignes ennemies de nombreuses reconnaissances souvent rendues pénibles par le mauvais temps.

2me CORPS D'ARMÉE

Millon, lieutenant au 1er régiment d'artillerie lourde : S'est porté le 10 septembre avec une demi-batterie dans le voisinage de la première ligne d'infanterie en avant des batteries de campagne et sans soutien spécial. A fort habilement dirigé son tir en liaison intime avec l'infanterie. Le lendemain matin, pris sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie, a fait preuve d'un grand sang-froid et de grandes qualités de commandement.

4me CORPS D'ARMÉE

Villaine, lieutenant au 302e régiment d'infanterie : Blessé d'une balle à la poitrine dès le début de l'action, a conservé le commandement de sa compagnie sous un feu des plus violents, et n'a consenti à se faire soigner qu'à la fin du combat.

Bovert, sergent au 302e régiment d'infanterie : Blessé d'une balle à chaque bras, est resté à la tête de ses hommes jusqu'à la fin du combat, et n'a consenti à se faire panser que sur l'ordre formel du capitaine commandant sa compagnie.

5me CORPS D'ARMÉE

Broutin, cavalier au 8e régiment de chasseurs : Grièvement blessé en portant un renseignement, n'en a pas moins assuré complètement la mission qui lui avait été confiée.

Pillet, lieutenant au 32e régiment d'artillerie : S'est particulièrement fait remarquer par son sang-froid et sa bravoure. Tué le 25 septembre à son poste de combat.

6me CORPS D'ARMÉE

Lemerle de Beaufond, capitaine au 40e régiment d'artillerie : S'est particulièrement distingué depuis le début de la campagne par la manière dont il a conduit sa batterie; blessé d'un éclat d'obus le 8 septembre, a conservé le commandement de son unité, se faisant transporter en voiture sur le terrain et donnant ainsi l'exemple de la plus haute énergie physique et morale.

Decharme, capitaine au 25e régiment d'artillerie : Blessé, n'en a pas moins conservé le commandement de sa batterie, et a continué à en diriger le tir, quoique perdant du sang en abondance.

Jennesseaux, lieutenant au 150e régiment d'infanterie : A montré le plus grand courage le 22 août. A reçu deux blessures et a continué à assurer le commandement de sa section pendant toute l'action. N'a accepté d'être pansé qu'après le ralliement complet de toute sa troupe.

Mondielli, lieutenant au 106e régiment d'infanterie : Grièvement blessé au combat du 22 août, alors qu'il entraînait sa section.

Schmitt, lieutenant au 40e régiment d'artillerie : A réussi à ramener huit canons, un caisson, quatre avant-trains et une huitaine de chevaux abandonnés sur le terrain par l'artillerie d'une division voisine, et qui, sans son heureuse initiative, seraient tombés entre les mains de l'ennemi.

Bernard, sous-lieutenant au 150e régiment d'infanterie : Belle conduite le 22 août. Blessé, a opposé à un ennemi supérieur une résistance prolongée; ne s'est replié que lorsqu'il a été débordé. Est resté le dernier dans sa tranchée.

Legras, médecin aide-major de 2e classe de réserve du 155e régiment d'infanterie : Dans tous les combats qui ont eu lieu depuis le début de la campagne, a fait preuve d'un dévouement et d'un zèle inlassables, parcourant de nuit les champs de bataille pour ramener les blessés et donner à tous les malades et blessés les soins les plus éclairés.

Mimart, sergent à la 6e section d'infirmiers (brancardiers de la 12e division d'infanterie) : Pendant le combat du 22 août, s'est distingué par son sang-froid en dirigeant les brancardiers sur le terrain et en les ralliant sous le feu de l'ennemi pendant un mouvement de retraite.

Bloin, soldat au 132e régiment d'infanterie : A été blessé au combat du 22 août, en revenant en avant, au cours d'un combat en retraite, rechercher son sergent de section qui avait été blessé très grièvement.

Bronet, soldat au 132e régiment d'infanterie : Blessé d'une première balle qui lui avait traversé le nez, n'en est pas moins resté à sa place dans le rang et ne l'a quittée que lorsque, avant le poignet brisé par une deuxième balle, il n'a plus pu faire usage de son arme.

9me CORPS D'ARMÉE

Araïs, médecin-major de 1re classe, du 135e régiment d'infanterie : A maintenu pendant plus de quinze jours son poste de secours auprès du régiment dans un village, alors que ce village était jour et nuit bombardé. A pu assurer ainsi dans de bonnes conditions les soins à donner aux blessés. La maison qu'il occupait ayant été incendiée, a installé son poste de secours à proximité, dans une autre maison du village.

10me CORPS D'ARMÉE

Astier, capitaine au 271e régiment d'infanterie : Le 30 août, par une manœuvre habile de sa compagnie, qu'il conduisait avec sang-froid, esprit de décision et bravoure, permit à la compagnie d'avant-garde de se dégager d'une situation périlleuse.

Thénevin, lieutenant de réserve au 271e régiment d'infanterie : Le 30 août, prit le commandement de sa compagnie sous le feu, après la disparition de son capitaine blessé, et maintint cette unité par son énergie et son sang-froid.

Prat, soldat mitrailleur au 271e régiment d'infanterie : Blessé d'une balle à la nuque, le 30 août, continua pendant deux jours son service sans vouloir se faire panser.

Martin, soldat de 1re classe au 271e régiment d'infanterie : Ayant eu le bras droit traversé d'une balle, le 30 août, a continué de marcher et de porter son sac; ne s'est fait soigner que le 6 septembre, estimant que sa blessure ne l'autorisait pas à interrompre son service.

De Lavergne de Tressan, capitaine au 41e régiment d'infanterie : A repoussé toutes les attaques ennemies pendant quatre jours et quatre nuits, et n'a pas perdu un point de ses positions.

Courtemanche, lieutenant au 41e régiment d'infanterie : A été grièvement blessé en entraînant sa compagnie dans un retour offensif vers l'ennemi.

11me CORPS D'ARMÉE

Duwez, sous-lieutenant de réserve au 95e régiment d'infanterie : A fait preuve d'un entrain remarquable sous le feu; a préparé lui-même la rupture de clôtures en fil de fer pour faciliter la marche de sa section; blessé à la tête, a repris deux jours après son poste de combat et a de nouveau donné le plus bel exemple de courage.

Lequeux, chef de bataillon au 93e régiment d'infanterie : Tué glorieusement à la tête de son bataillon, qu'il maintenait sous le feu par son calme et son attitude énergique.

Beaudot, capitaine au 51e régiment d'artillerie : Au combat livré au nord d'un village sous le feu des obusiers allemands, réussit, après de grandes difficultés, à amener une pièce dont l'avant-train avait été brisé par un obus; grièvement blessé et ramené sur l'avant-train de sa pièce, dit à son colonel : « Ils n'ont pas eu mon canon ! »

Lemerle, médecin aide-major de réserve au 51e régiment d'artillerie : Pendant l'attaque de nuit d'un village, a sauvé l'échelon de la 4e batterie du 51e, grâce à son sang-froid et à son initiative.

Dumont, sergent au 118e régiment d'infanterie : Le 22 août, rallie et ramène au feu une centaine d'hommes privés de chefs; le soir, réquisitionne une voiture et évacue de nombreux blessés. Le 28, à l'attaque d'un château, rallie et ramène au feu 200 réservistes; le 30 août, rallie et conduit à l'assaut les éléments de plusieurs régiments.

Le Scaon, soldat brancardier au 118e régiment d'infanterie : Pendant les phases les plus violentes d'un combat, le 30 août, prodiguait ses soins aux blessés et répondait aux objurgations de ses chefs : « Je ne fais que mon devoir ! »

Roualec, soldat au 118e régiment d'infanterie, ordonnance du capitaine Bontz : Apprenant que son capitaine est resté blessé sur le champ de bataille, le 22 août, retourne seul la nuit pour le rechercher sur le lieu du combat.

Grarby, sergent au 118e régiment d'infanterie : Le 22 août, va chercher sous le feu, avec huit soldats, le corps du capitaine de la 4e compagnie.

Ollivier, adjudant au 118e régiment d'infanterie : S'étant maintenu toute la nuit, du 22 au 25 août, dans un village avec une fraction du 118e, a tué de sa main un officier allemand et a fait preuve de la plus grande bravoure.

Herviou, brigadier au 2e régiment de chasseurs : Brave jusqu'à la témérité, demande toujours la place la plus périlleuse et cherche toujours à remonter le moral de ses camarades. Placé en poste en avant de l'infanterie, la renseigne, puis, sous une pluie de balles, et de sa propre initiative, par deux fois se met à la recherche de deux fantassins blessés, qu'il ramène sur son cheval en le conduisant en main. A trois reprises différentes, a fait, à lui seul, un prisonnier.

12me CORPS D'ARMÉE

Ravault, capitaine au 107e régiment d'infanterie : S'est fait particulièrement remarquer au combat du 6 septembre par son attitude énergique sous un feu très violent.

Pichard, sergent au 138e régiment d'infanterie : Le 25 août 1914, a fait preuve de vigueur, d'entrain et d'énergie. Blessé à la tête, est resté sous le feu et n'est allé au poste de secours qu'après le combat.

Dubut, soldat au 138e régiment d'infanterie : Le 21 août, blessé d'une balle à la cuisse, a fait encore deux bonds en avant et n'a consenti à aller se faire soigner que sur l'ordre de son chef de section.

Blondont, chef de bataillon au 50e régiment d'infanterie : A dirigé son bataillon dans les combats des 22, 23 et 24 août avec une fermeté et un entrain remarquables. A été blessé grièvement et est mort de ses blessures.

Chazal, capitaine au 50e régiment d'infanterie : Après avoir reçu deux blessures, a continué à commander sa compagnie, quand une troisième blessure l'a mis hors de combat. Disparu.

Garnier, sous-lieutenant au 50e régiment d'infanterie : Malgré deux blessures, dont une très grave, a conduit sa section avec la plus grande énergie.

De Fayolle, sous-lieutenant au 50e régiment d'infanterie : Au combat du 22 août, a mis ses gants blancs et son plumet de Saint-Cyrien pour conduire sa section à l'assaut et a été tué à la tête de sa section.

Pont, sous-lieutenant de réserve au 50e régiment d'infanterie : Etant blessé d'une balle à la cuisse, a conservé le commandement de sa section. Blessé une deuxième fois, a exhorté ses hommes à le laisser sur le terrain et a continué à exercer son commandement jusqu'au bout. Disparu.

Chronique du Département

Les Producteurs et Détenteurs de Haricots

La préfecture de la Gironde nous communique la note ci-après :

« Par ordre de M. le Ministre de la guerre a été rapporté à la date du 30 octobre, l'arrêté préfectoral du 12 octobre 1914, qui frappait de réquisition provisoire, au profit de l'autorité militaire, les haricots existant dans les communes des centres de réception de Bazas, Beautiran, Castillon, Coutras, Créon, Langon, La Réole, Lesparre, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Aubin-de-Blaye, Sainte-Foy-la-Grande.

» En conséquence, les producteurs et détenteurs de haricots de ces régions ont toute faculté pour vendre ou transporter leurs denrées. »

Tresses

HOPITAL DE MONREPOS. — Les habitants de la commune sont informés que l'hôpital auxiliaire de Monrepos est en plein fonctionnement. Le maire fait un appel pressant auprès de toutes les bonnes volontés pour contribuer dans la mesure de leurs moyens au succès de cette entreprise locale par des dons en nature tels que : linge, vin, légumes, fruits, pommes de terre, bois, etc., qui peuvent être portés directement ou groupés à la mairie, qui les fera parvenir. Les dons les plus modestes seront reçus avec reconnaissance.

VETEMENTS D'HIVER. — Les personnes désireuses de confectionner des vêtements d'hiver pour nos soldats trouveront de la laine à la mairie.

Martillac

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Le maire de Martillac, informé par l'autorité militaire, a dû ces jours derniers porter aux familles Larrieu et Bergey la nouvelle de la mort de leur fils et gendre.

Jean-Gabriel Larrieu, du 211e de ligne, aurait été tué dans les combats qui se sont livrés du 20 septembre au 5 octobre.

La commune de Martillac a ressenti vivement le deuil qui l'atteignait dans un de ses enfants, et un des meilleurs. Que la famille agrée nos condoléances.

Mios

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Nous apprenons la mort d'un brave soldat, Anatole Gassian, adjudant, décoré de la médaille militaire, qui avait pris sa retraite après vingt ans de colonies.

Rappelé au 7e colonial, à Bordeaux, où il aurait pu rester, il avait demandé à partir, et c'est à Roye, le 27 septembre, qu'il est tombé mortellement blessé sur le champ de bataille.

Nous adressons à sa veuve éplorée et à sa famille nos bien sincères sentiments de condoléance.

Andernos-les-Bains

POUR NOS SOLDATS. — La mairie vient d'adresser à M. le Préfet de la Gironde un premier envoi de lainages façonnés gratuitement et dont la matière première, en grande partie, a été généreusement donnée par la colonie étrangère et par les habitants de la commune. Cet envoi est destiné à l'autorité militaire; il comprend cent quarante paires de chaussettes, vingt tricots, des mitaines, caleçons, ceintures, cache-nez, passe-montagne et polos.

La municipalité remercie très vivement toutes les bonnes Françaises qui s'associent à ses efforts pour permettre à nos braves soldats de lutter contre les rigueurs prochaines de l'hiver.

Bourg

REQUISITION DES CHEVAUX ET VOITURES. — C'est jeudi 5 novembre 1914, à deux heures précises, place des Ecoles, qu'aura lieu la réquisition des chevaux et voitures pour la commune de Bourg.

Tous les chevaux et voitures, même ceux ne figurant pas sur les états de classement, doivent être présentés, y compris les chevaux de quatre ans et les chevaux réformés.

Laruscade

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR. — C'est avec un vif regret que nous apprenons la mort de deux de nos compatriotes et amis, le soldat Marcel Laville, et Fernand Bézineau. Le premier, décédé des suites de sa blessure, à l'hôpital militaire, à Paris. Le deuxième, à une bataille de Belgique, le 23 août. Ces deux braves sont deux beaux-frères.

Nous prions les familles Laville, Bézineau et Petit, si cruellement éprouvées, d'accepter, en cette malheureuse circonstance, toutes nos sympathies et nos plus vives condoléances.

Libourne

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA PATRIE. — Le maire informe la population que la manifestation projetée pour se rendre le jour de la Toussaint au cimetière et déposer sur la tombe des soldats morts pour la patrie la gerbe du souvenir reconnaissant est remise à une date ultérieure, mais prochaine.

Le Conseil municipal a voté la création d'un caveau commun, actuellement en construction. Ce caveau, qui entoure le monument commémoratif, sera terminé dans un mois. En attendant, les cercueils ont été déposés dans des caveaux disséminés ne se prêtant pas à une manifestation de ce genre.

D'accord avec la municipalité, les groupements qui commémorent chaque année cet anniversaire ont décidé de remettre cette cérémonie au jour de l'inauguration du monument. La date en sera annoncée prochainement.

Le Conseil municipal a voté la création de ce caveau avec la pensée et le désir d'associer la population à cette édification, dont la dépense s'élèvera à 3,000 francs. Il ne doute pas un seul instant que chacun, selon ses moyens, voudra contribuer à cette œuvre.

Une liste de souscription va être mise en circulation.

MORT DE M. MARCERON. — Notre collègue a été particulièrement éprouvé par la guerre actuelle. Sur cinq profeseurs et maîtres mobilisés, deux sont tombés au champ d'honneur, face à l'ennemi.

Ce fut d'abord M. Chopis, répétiteur, licencié en droit, lieutenant au 6e de ligne, qui mourut glorieusement le 23 septembre dernier sur le champ de bataille de Craonne.

Hier, enfin, nous apprenions avec une douloureuse émotion la tragique fin de M. Marceron, le jeune et sympathique professeur de philosophie qui, après avoir été promu sous-lieutenant sur le champ de bataille, devait tomber mortellement blessé, dans la région de Reims, le 13 octobre dernier.

Le collège de Libourne et l'Université perdent en M. Marceron un professeur des plus distingués et auquel semblait réservé le plus brillant avenir.

On sait que ce jeune maître, qui avait publié plusieurs ouvrages et qui était l'auteur notamment de « Une Ame laïque », prononça à la dernière distribution des prix du collège un discours qui fut un véritable régal pour ses auditeurs et qui témoigna une fois de plus chez l'orateur d'une rare délicatesse et d'une finesse d'esprit savoureuse. Ses collègues et ses élèves garderont un impérissable souvenir de ce maître, aimé entre tous.

AUDIENCE CORRECTIONNELLE du 30 octobre. — Présidence de M. Mesnier, président.

A cette audience a été appelée une affaire intéressante, dans laquelle un sieur Mercier est prévenu d'injures à un magistrat municipal, le sieur Amoreau, maire de Comps. A la suite d'une discussion assez vive, Mercier aurait dit à Amoreau : « Tu n'es pas un maire, tu n'es qu'une m... ! »

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré. Jugement à huitaine.

Saint-Seurin-sur-l'Isle

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Lundi dernier, un service funèbre a été célébré à la mémoire de Léon Bertrand, tué à l'ennemi, le 2 septembre, à Bois-Morel. Une assistance nombreuse et recueillie avait tenu à rendre hommage à cet enfant de Saint-Seurin, mort en brave. M. le curé de la paroisse, dans un langage ému et vibrant de patriotisme, a fait l'éloge funèbre du défunt, fauché à la fleur de l'âge et justement estimé dans la commune.

Nous prions sa famille, si cruellement éprouvée, d'agréer nos condoléances.

St-Médard-de-Guizières

CANTINE SCOLAIRE. — Le fonctionnement de la cantine scolaire, permettant aux enfants de nos écoles publiques d'absorber au repas de midi des aliments chauds, aura lieu à partir du mardi 2 novembre.

Coutras

ALLOCATIONS JOURNALIERES. — Les hommes qui ont été appelés sous les drapeaux, mais qui ont été renvoyés dans leurs foyers, et dont les femmes ont obtenu l'allocation journalière, sont invités à déclarer à la mairie la date à laquelle ils sont rentrés.

Les Réfugiés

Familles ou individus à Bordeaux ou ailleurs recherchant leurs proches

Mme Brulée, de Hofstade (Alost), informe son mari et sa famille qu'elle est chez ses filles, institutrices à Eyrans, près Blaye (Gironde).

Les familles Manesse-Lemaire, d'Esquéheries; Lesage, d'Audigny, près Guise, sont recherchées par Manesse-Lesage, chez M. Georget, Blaye (Gironde).

Mme J. Patoux et ses enfants, réfugiés à Bordeaux, place Fégère, 4, demandent des nouvelles de leur mari et père, secrétaire de mairie à Heppignies-lez-Fleurus (Belgique), ainsi que de leur fils et frère, Jules, du 2e chasseurs volontaire, à Saint-Nicolas.

Léonie et Gabrielle Ecrebout, d'Ostende, domiciliées chez M. Durand, entrepreneur à Clairac (Lot-et-Garonne), demandent des nouvelles de leurs deux sœurs, Sidonie Devos et Julie Devos, réfugiées en France.

Recherches de Soldats

Les Soldats recherchés et les Soldats qui recherchent leurs familles

Les personnes, civils ou militaires, qui pourraient donner des renseignements sur le commandant Nogué, du 205e régiment d'infanterie de réserve, 6e bataillon, dont on est sans nouvelles depuis le 19 août, sont priées de vouloir bien les communiquer à Mlle Nogué, à Plaisance-du-Gers.

Les personnes, civils ou militaires, qui pourraient donner des renseignements sur le caporal René Cruchet, du 49e d'infanterie, sont priées de les communiquer à M. et Mme Bayle, 33, rue du Petit-Goave, Bordeaux.

Prière à qui pourrait donner des nouvelles du sergent Conard, régiment Reine-Elisabeth, chasseurs volontaires de la garde civique de Bruxelles, d'écrire à Mme Conard, villa des Chênes, à Pessac (Gironde).

Le soldat Grandperrin, du 113e d'infanterie, 10e compagnie, recherche sa femme, Anna Grandperrin, et ses trois enfants, ayant habité 74, rue Brognez, Bruxelles. Ecrire hôpital auxiliaire Arts et Métiers, Aix-en-Provence.

Prière aux officiers, sous-officiers et soldats du 257e d'infanterie (Libourne) de donner des nouvelles, bonnes ou mauvaises, du soldat réserviste Frédéric Level, 257e d'infanterie, 19e compagnie. Ecrire à M. Robert Level, 53, rue Peyronnet, Bordeaux. (Disparu depuis le 20 août.)

Léon Jeantien, soldat au 72e d'infanterie, originaire d'Abscon, près Valenciennes (Nord), prie instamment soldats ou ambulanciers de vouloir bien lui donner des nouvelles de son frère, Marcel Jeantien, soldat au 17e d'artillerie, 2e batterie, blessé le 1er septembre, croit-il, dans la Meuse. Adresser réponse Léon Jeantien, blessé convalescent à Pomarède, par Montpon-sur-l'Isle (Dordogne).

Toutes les personnes, civiles ou militaires, qui pourraient donner un renseignement sur le réserviste Ant. Clère, sergent-fourrier au 1er zouaves de marche, dont on est sans nouvelles depuis le 4 septembre, sont priées d'aviser Mme Clère, 3, rue Saint-James, Bordeaux.

Prière aux docteurs, infirmiers ou toute autre personne de donner des nouvelles de Paul Coudin, soldat au 7e colonial, 5e compagnie, évacué sur hôpital inconnu le 18 octobre, atteint d'entérite, faiblesse générale. — Ecrire à M. Coudin, à Echillais (Charente-Inférieure).

Louis Meurisse, du 49e bataillon de chasseurs à pied, en traitement à l'hôpital temporaire n. 22, Caudéran (Gironde), recherche sa famille de Croix, près Roubaix (Nord).

Le caporal Vanderbise, du 148e d'infanterie, 4e compagnie, en traitement au château de Fournils, près Mussidan (Dordogne), serait reconnaissant aux personnes qui pourraient lui donner des nouvelles de sa femme et de ses parents habitant Anzin (Nord).

BULLETIN de SOUSCRIPTION

à détacher et à adresser, avec un mandat-poste de 23 francs (24 fr. 50 pour les pays [illegible] que la France), au Directeur de la PETITE GIRONDE, 8, rue de Cheverus, à Bord[illegible]

Je, soussigné, déclare souscrire aux vingt-six premiers fascicules de l'ouvrage **HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA GUERRE DE 1914**, *par* **Gabriel HANOTAUX**, de l'Académie française, ex-ministre des affaires étrangères, *au prix exceptionnel de* **vingt-trois** *francs.*

Ces fascicules me seront fournis au fur et à mesure de leur apparition.

(Prière d'écrire lisiblement.) *Nom :* ____________

Adresse : ____________

Le ____________ *1914.*

(SIGNATURE)

P. S. — A partir du 1er janvier 1915, la Souscription sera portée à 25 francs pour la France (26 fr. 50 pour les autres pays faisant partie de l'Union postale).

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

REVUE. — Ce fut non une revue, mais une passe d'armes, sans la musique, sans les drapeaux, sans uniformes rutilants, avec pour cadre la place Gambetta, gardée militairement, et sur les trottoirs de laquelle la foule se pressait pour assister à une des plus belles, nous pourrions dire la plus belle, des cérémonies militaires auxquelles nous avons assisté, depuis l'arrivée du 108e à Bergerac.

La vision fut émouvante, d'abord par l'arrivée des troupes composées des jeunes soldats du 108e et de deux bataillons de territoriaux. Près de douze cents lanciers, dont l'habillement et la tenue ne laissaient rien à désirer, les territoriaux et les jeunes soldats, manœuvraient avec un ensemble digne de troupes exercées depuis longtemps.

A une heure et quart, le commandant Maujan, du 108, qui commande les divers détachements, fait présenter les armes et va au devant du général Baril, qui passe devant le front des compagnies, puis va se placer à hauteur de la sous-préfecture, sur le balcon de laquelle sont montées les familles des trois officiers qui vont être décorés.

Les tambours et les clairons ouvrent le ban, et le général remet, avec le cérémonial accoutumé, la croix d'officier au commandant Mano, la croix de chevalier au capitaine de Salleneuve et au lieutenant Heriès. Le ban est fermé, et, aussitôt, de longs applaudissements éclatent.

Puis, le défilé a lieu.

Ce ne fut pas le défilé militaire avec les uniformes de parade du 14 Juillet, sur le Jardin-Public. La musique du 108e manquait, mais elle a été remplacée par les tambours et clairons des régiments, qui ont entraîné à merveille, par leurs batteries et leurs sonneries, les soldats, dont le défilé par section fut absolument impeccable.

La dernière compagnie partie, M. Tavera, sous-préfet, alla féliciter les nouveaux décorés, qui reçurent ensuite les félicitations de leurs familles, de leurs camarades militaires et de leurs amis, auxquelles nous joignons bien sincèrement les nôtres.

COMITE DES REFUGIES. — Le président du Comité des réfugiés rappelle aux membres de ce Comité que chaque dimanche, à 5 h. 30 du soir, il se tient à la réunion générale à la halle aux grains. Il les prie instamment de se rendre à ces réunions, dont l'utilité est des plus nécessaires. Il ne suffit pas, quand on fait partie d'un comité, de se contenter d'une inscription sur le registre des délibérations, il faut assister avec ténacité aux réunions, quand bien même cela serait un sujet de gêne.

LES ECOLES. — Les écoles communales de la rue Saint-Esprit et du faubourg de la Madeleine seront de nouveau réouvertes le mardi 3 novembre prochain, à 8 h. rue Saint-Esprit, et au faubourg, vendredi 6, à 8 h. du matin.

PHARMACIE DE SERVICE. — Dimanche, pharmacie Passerieux, boulevard Montaigne.

A L'INSTRUCTION. — Par ordonnance de M. le juge d'instruction, en date du 29 octobre, le nommé B..., domicilié à Pombanne, est renvoyé devant la chambre des mises en accusation de Bordeaux, à la suite de l'incendie qui détruisit récemment à Pombonne un immeuble appartenant à M. Feydy, commissaire-priseur à Bergerac.

AUDIENCE CORRECTIONNELLE du 29 octobre.

La femme Ernestine Mazeau, épouse Marsac, est poursuivie pour outrages, rebellion, coups et blessures envers les agents.

Elle nie les faits et prétend être la victime d'un complot. Nos lecteurs se rappellent les faits, qui se sont passés le 2 octobre et le 15 octobre, et que nous avons rapportés en détail à ce moment-là.

La femme Mazeau a été condamnée à six mois de prison.

A la sortie de l'audience, et dans le trajet à la prison, la femme Mazeau s'est jetée par terre, et il a fallu la porter à la maison d'arrêt.

LES INDESIRABLES. — Ainsi que nous l'avons annoncé, les indésirables qui se trouvaient dans les écoles de la Madeleine ont été évacués jeudi matin et logés dans l'usine Mermod, au Pont-Saint-Jean. Ce transfert n'a donné lieu à aucun incident.

HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES

LES SUSPECTS. — Le service de la place a arrêté et conduit vendredi au bureau de police deux individus, les nommés H..., d'origine allemande, et C..., surpris au moment où ils tenaient des propos suspects.

Ces individus ont été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

LES REFORMES. — M. Gaston Dreyt, député de Tarbes, vient de recevoir la lettre suivante :

« Bordeaux, 25 octobre 1914.

» Monsieur le Député et cher Collègue,

» Vous avez bien voulu intervenir en faveur d'un certain nombre de vos compatriotes qui, réformés après leur engagement volontaire, se demandent si après avoir été reconnus bons au service armé, à la suite de l'examen médical établi par le décret du 9 septembre 1914, ils seront soumis aux obligations de leur classe de recrutement.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que les engagés volontaires réformés, et ensuite reconnus aptes au service armé, suivront le sort de leur classe de mobilisation.

» Agréez, etc. »

LES REFUGIES. — Le préfet des Hautes-Pyrénées, désireux d'utiliser le plus tôt possible les réfugiés français et belges, conformément à leurs aptitudes, prie instamment MM. les Maires de lui envoyer sans retard les notices individuelles qui, seules, permettront un travail méthodique d'affectation dans le département, et « en dehors » du département.

CHAUSSURES DUCOR

Luxe, haute nouveauté, derniers genres.

Bassin à flot de Bordeaux.

Les heures d'ouverture du bassin à flot sont fixées comme suit :

LUNDI 2 NOVEMBRE

Entrée	16 h. 20	Pleine mer	18 h. 20
Sortie	17 h. 20	Hauteur	4m65

Départs des Courriers d'Outre-Mer.

Mardi 3 novembre.

Madère, Capetown, Algoa-Bay, East-London, Natal, voie de Londres, par st. *Kildonan-Castle* (Bordeaux-Saint-Jean, à 13 h. 56).

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 30 octobre.

Agneaux amenés 63, renvoi », vendus de 16 à 20 fr. la pièce.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE CENON

du 30 octobre, de 7 à 8h du matin.

	Amenés	Vendus	Prix par tête
Veaux nourrissons	28	28	1re qté, 25 à 30f; 2e, 15 à 20f
Génisses	15	15	1re qté, 30 à 40f; 2e, 25 à 30f

Veaux gras amenés 10, vendus de 94 à 98 fr. les 50 kil.

Ce marché est ouvert aux bestiaux de toutes catégories.

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 31 octobre.

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés (halles centrales de Bordeaux) :

Agneaux. — Pays ou Aveyron : 1re qualité, 100 kilos, 250 à 270 fr.; 2e qualité, 100 kilos, 225 à 240 fr.; 3e qualité, 100 kilos, 190 à 210 fr. — Périgord ou Basque : 1re qualité, 100 kilos, 225 à 240 fr.; 2e qualité, 100 kilos, 190 à 200 fr.; 3e qualité, 100 kilos, 180 à 190 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, de 1 fr. à 1 fr. 25; la cage, 12 à 14 fr.; le cageot, de 5 à 8 fr.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 3 fr. 50 à 7 fr. 50; gravettes, 1 fr. 50 à 3 fr.; portugaises, 1 fr. 25 à 2 fr. 50. — Moules, le colis, 8 à 11 fr. — Palourdes, le colis, 5 à 6 fr.

Fruits. — Châtaignes Périgord, de 14 à 18 fr. — Citrons, le cent, de 6 à 8 fr. — Noix vertes, 100 kilos, 50 à 60 fr.; diverses, 22 à 40 fr. — Pommes diverses, 100 kilos, 12 à 25 fr. — Raisin blanc, 100 kilos, 30 à 40 fr.; noir, 100 kilos, 25 à 30 francs.

Lapins. — Lapins petits, 100 kilos, 175 à 185 francs.

Légumes. — Artichauts de Macau, la douzaine, 0 fr. 40 à 3 fr. — Choux-fleurs du pays, la douzaine, 1 fr. 25 à 6 fr. 50. — Choux de Bruxelles, le kilo, 0 fr. 50 à 0 fr. 60; choux pommés, la douzaine, 1 fr. 50 à 5 fr. 50. — Céleri, le paquet, 0 fr. 40 à 1 fr. 20. — Chicorée, la douzaine, 0 fr. 40 à 0 fr. 90. — Cresson, la douzaine, 0 fr. 50 à 0 fr. 80. — Carottes, le paquet, 0 fr. 35 à 1 fr. 25. — Epinards, la douzaine, 0 fr. 70 à 0 fr. 90. — Haricots verts, le kilo, 0 fr. 60 à 1 fr. 10; en grains, 0 fr. 35 à 0 fr. 45. — Laitues, la douzaine, 0 fr. 40 à 0 fr. 90. — Navets, la douzaine, 0 fr. 20 à 0 fr. 60. — Oseille, 0 fr. 20 à 0 fr. 30. — Pommes de terre, 100 kilos, 10 à 16 fr. — Raves, la douzaine, 0 fr. 40 à 0 fr. 70. — Salsifis, le paquet, 0 fr. 60 à 1 fr. — Tomates, 100 kilos, 16 à 22 fr.

Oies. — Oies plumées du Midi, la pièce, 3 fr. 50 à 5 fr. 50; oies dépouillées du Poitou, de 4 à 6 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, de 122 à 124 fr.; Nord, de 120 à 122 fr.

Poisson de mer. — Anguilles grosses, le kilo, 2 fr. à 2 fr. 20; moyennes, 1 fr. 20 à 1 fr. 40; petites, 60 à 80 c.; crevettes (Arcachon), 2 fr. à 2 fr. 50; crevettes (santé), 4 à 5 fr.; éperlans ou trogues, le cent, 1 fr. 25 à 1 fr. 50; grondins gros, les six, 10 à 12 fr.; moyens, 5 à 8 fr.; petits, la douzaine, 1 à 2 fr.; homards, le kilo, 2 fr. 75 à 3 fr.; langoustes, 3 fr. 50 à 4 fr.; maquereaux, le cent, 10 à 30 fr.; merlans, la douzaine, 50 c. à 1 fr.; merlus, le kilo, 1 fr. 30 à 1 fr. 50; mulets moyens, 2 fr. à 2 fr. 25; raies, 40 à 50 c.; rougets barbets, la douzaine, 1 fr. 50 à 3 fr. 25; rousseaux, 4 à 6 fr.; royans d'Arcachon, le cent, 2 à 3 fr.; sardines de Bretagne, 4 fr. 50 à 5 fr. 50; soles grosses, le kilo, 3 fr. 50 à 4 fr.; moyennes, 2 fr. 50 à 3 fr.; petites, 1 fr. 50 à 2 fr.; thons, la pièce, 8 à 16 fr.; turbots, le kilo, 3 fr. à 3 fr. 50.

Poisson d'eau douce. — Brochets, le kilo, 2 fr. 20 à 2 fr. 30.

Volailles. — Canards, les 100 kilos, 190 à 210 francs; dindes gros, 200 à 225 fr.; dindonneaux, 225 à 250 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 12 à 16 fr.; gras, 24 à 27 fr.; moyens, 18 à 24 fr.; pintades, 60 à 80 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 180 à 200 fr.; poulets, 250 à 310 fr. (Le tout poids mort.)

Bœufs ou vaches	Le kilo	
1/4 derrière, bœ qualité	1 90 à 2	»
1/4 devant dito	1 60	1 70
Esquinaut ou aloyau	2 40	2 50
Cuisse	» »	» »
Vache bonne 1er choix	1 50	1 60
2e choix	1 10	1 20
3e choix	1 »	1 10
Moutons		
1re qualité	1 80	1 90
2e qualité	1 50	1 60
3e qualité	1 30	1 40
Chèvres 1er choix	0 80	0 90
— 2e choix	0 50	0 70

Veaux		
Extra	1 80	1 90
1re qualité	1 60	1 70
2e qualité	1 40	1 50
3e qualité	1 30	1 40
Ch.-Inf. 2-Sèv. et lim. Petits	» »	» »
Gros	» »	» »
Gers et Tarn-et-Garonne	» »	»
Abat d'Abattoir complet	Pièce 7 à 11 fr.	
Abat d'expédition complet	5 à 7 fr.	
Porcs (les 100 kilos).		
1re qualité	150 à 155 fr.	
2e qualité	120 à 130 fr.	

Forts arrivages, vente calme.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 30 octobre.

Cuivre, 50 liv. 1/2; à trois mois, 51 liv. 1/4; best selected, de 52 liv. à 52 liv. 1/2.

Etain, 131 liv.; à trois mois, 132 liv. 1/2.

Plomb, 18 liv.; novembre, 18 liv. 3/8.

Zinc, 24 liv.

Fer, acheteurs, 49 liv. 1 sh.; à trois mois, 49 liv. 4 sh.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 30 octobre.

Essence de térébenthine, 31 sh. 7/8; automne 32 sh. 1/8; printemps, 32 sh. 7/8.

Résine, 8 sh.

MARCHÉS DE RIO ET DE SANTOS

Rio-de-Janeiro, 30 octobre.

Cafés. — Recettes du jour, 7,000 sacs.

Change sur Londres, 13 1/2.

Prix du Rio n. 7, 3,950.

Stock, 17,000 sacs.

Santos, 30 octobre.

Cafés. — Recettes du jour, 52,000 sacs.

Prix du Santos n. 7, 3,700.

Stock, manque.

Recettes à Sao-Paulo, 39,000 sacs.

Diminution des Prix

Pendant toute la durée de la guerre, le flacon de

GOUTTES LIVONIENNES de TROUETTE-PERRET

ce médicament si connu depuis 40 ans, dont l'usage est indispensable en hiver pour préserver et guérir des ***Rhumes, Toux, Bronchites*** et des ***Maladies de la Gorge***, de la ***Poitrine***, des ***Bronches*** et des ***Poumons***, ne se vendra que 2 fr. 50 le flacon dans toutes les pharmacies, au lieu de 3 fr., prix marqué.

Le produit véritable ne se vend qu'en flacon de 60 petites capsules ou gouttes, portant le nom : **GOUTTES LIVONIENNES** de TROUETTE-PERRET.

Si votre pharmacien n'en a pas, ou ne peut vous le vendre à ce prix, adressez-vous directement à la Maison TROUETTE-PERRET, 15, r. des Immeubles-Industriels, à Paris, qui vous en enverra un flacon, par poste recommandée, contre 2 fr. 50 en mandat, bon de poste ou timbres.

BOURSE DE BORDEAUX

du 31 octobre 1914.

Comptant : 3 %, 75, 75 50. — 3 1/2 % amortissable t. p., 81, 83 50. — Chemins de fer de l'Etat 4 % 1912-1913, 443. — Obligations Ville de Paris 1865, 512; dito 1871, 362; dito 1875, 475; dito 1898, 323 50; dito 1898 quarts, 75 25; dito 1910 3 %, 302; dito 1912, 213. — Comptoir national d'escompte, 780. — Obligations communales (5mes), 85; dito foncières 1879, 440; dito foncières 1883, 370; dito foncières 1895, 374; dito communales 1892, 350; dito foncières 1913 3 1/2 % n. lib., 406; dito t. p., 421; dito communales 1899, 345; dito foncières 1903, 394; dito communales 1912, t. p., 209, 210. — Crédit lyonnais, 1,150, 1,155. — Crédit industriel et commercial, 660; le 27 courant, 500, nul. — Est, obligations nouvelles, 375. — Paris-Lyon-Méditerranée, obligations fusion 3 %, 375. — Midi, obligations 3 % anciennes, 402, 401. — Nord, oblig. 3 % nouvelles, 378. — Ouest, oblig. 3 % nouvelles, 378. — Panama, obligations et bons à lots, 98, 97. — Egypte, dette unifiée, 89; dito c. 100 fr., 89. — Espagne 4 % extérieure, c. 480 fr., 81; dito c 240 fr., 80 50. — Japon 4 % 1905, 68. — Bons Japon 5 % 1913, 475. — Maroc 5 % 1910, 470. — Russie 5 % 1906, 92; dito 3 % 1896, hier 61 50. — Nord-Donetz 4 1/2 %, 440. — Russes réunies 4 1/2 % t. p., 85 50. — Rio-Tinto, 1,361, 1,360, 1,351, 1,350, 1,348; dito c. de 5 fr., 1,325. — Tramways électriques et omnibus de Bordeaux, 225.

BORDEAUX-PITTORESQUE (4e Série)

La Rue Sainte-Catherine

SON HISTOIRE

Prix : UN franc

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.

Le Gérant : Georges BOUCHON.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE

Bordeaux

Imprimerie G. GOUNOUILHOU

rue Guiraude, 11.

Machines rotatives Marinoni.

AVIS

L'administration des Chemins de fer de l'Etat a l'intention d'acquérir et de faire installer des canalisations électriques d'éclairage et de force aux ateliers et dépôts de Tours.

Les industriels désireux de concourir à cette fourniture peuvent se renseigner, à cet égard dans les bureaux du service électrique (2e division), rue de Rome, 43, à Paris (8e), les mardi et vendredi, de 15 à 17 heures, jusqu'au 11 décembre 1914.

PRÊTS SUR TOUTES GARANTIES André, 16, r. Pont-de-la-Mousque.

COUVERTURES, lits, conin'ets. MADRAC, 27, r. Parlem' St-Pierre.

LITS FER. Grande fabriq. fournirait quantité. N. A. 43, jal.

PAPIERS PEINTS. Album fco. Peacock Co 6, r. Rolland, Bdx.

COQUET appareil chauffage à pétrole à vendre. Occas. 20, rue Belle-Etoile, au 1er.

Echoppe meubl. à louer, 5 p. ou 3 seulemt, 15, av. Jeanne-d'Arc.

A. M. 13. Maurice, blessé au bras léger, actuel hôpital mixte Hôtel-Dieu, Troyes.

SERVICE RAPIDE Bordeaux-Paris, L. BEROT Pr ts rens., s'adr. 12, r. des Ayres.

Mariage. Mr 35 a., n. mob., aytcomce, ép. j. f. sér. bien, pet. av. Ec. H. H., jl.

VIN coteaux b/qus, port, régie, contre remboursement, net. Comte de Montemar, Narbonne 59f

A. V. demi-barriques et quarts, 10, rue Charlemagne.

Demi-muids à vdre bon marché. Bouché, pl. Guadet, Libourne.

Barriques neuves vid., blanc et rouge, 58, quai de Paludate.

Les MALADIES des BRONCHES des Poumons, du Larynx, la Pleurésie, la Tuberculose sont guéries par le PHATOXOL — Médication nouvelle — Le flacon, 3f50. Envoi franco contre mandat de 4f10. Dépositaire général : Dr J. DÉROZIER 1, Avenue Thiers, Bordeaux

BANDAGES à ressort 3 à 5f; sans ressort, 6 à 10f BAS à VARICES belle qualité depuis 4 et 5f BARTHE, c. d'Alsace 83, Bordx

MAGASINIERS et ouvriers arrimeurs, manutentionnaires (drap, toiles, lingerie, effets d'habillement, chaussures) demandés au magasin général de l'habillement, 87, quai de Queyries (Bordeaux-Bastide). Embauchage de 16 heures à 18 heures. Sérieuses références demandées.

Ouvrières dem. av. mach., confec. gil. Gonthier, 196, r. Ste-Cather.

Je mets au défi l'ASTHME, la TOUX même les plus REBELLES, de résister à la merveilleuse Tisane MATET au Goudron

Non seulement elle soulage immédiatement et assure une nuit calme, mais elle désinfecte les bronches et les fortifie, rétablissant ainsi les fonctions de l'appareil respiratoire.

PLUS DE QUINTES PÉNIBLES, PLUS DE CRISES D'ÉTOUFFEMENT

Guérison assurée. Milliers d'attestations.

1f50 LA BOITE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS. DÉPOT : MATET, 9, RUE SAINTE-CROIX, BORDEAUX. PAR POSTE : 1f75

AVIS Il y a 40 ans que le cabinet étude Lataste, 9, pl. d'Aquitaine, Bordeaux, s'occupe de tout, renseigne sur tout.

REPARATIONS DE FOURRURES Mme Dubois, 20, cours de Luze, prix modérés.

Ouvrières vestonnières demdées 37, chem. du Pin, St-Augustin.

PORTEUSE lait demdée. Grimeaux, 5, all. Tourny.

Jeune fille, 18 ans, bonne vendeuse, dem. emploi dans maison de commerce. Référ. S'adres. rue Ste-Catherine, 200, au magasin.

VINS Maison Bdx prendr. suite bon client, bourg. France Ouest ou Centre. Ecr. M. et C., jl.

SOCIÉTÉ PARISIENNE au capital de 1,950,000 fr. Fourrures, pelleterie, tailleur, 3, pl. Puy-Paulin, Bordeaux.

CHERCHE locat. gde propté, achèt. baise et cheval, dem. femme de la camp. Offr. L. T. 97, jnal.

ON dem. employé 14-16 ans pour bureau. Ec. W. 40, Ag. Hav.

MESDAMES, avec le ROSELILY du Docteur CHALK Poudre de Riz LIQUIDE — Plus de Rides — ni de Taches de Rousseur. Vous serez toutes jolies et toujours jeunes. Phcie DETCHEPARE, à Biarritz. Parfrie BIJON, 59, r. Ste-Catherine. Phcie BOUSQUET, 8, r. Ste-Catherine, à BORDEAUX. Toutes Pharmacies et Parfries. 2f — 3f50 et 6f le fl.

PHOTOGRAVURE Exécution rapide de clichés typographiques. Etablissements LAUREY Frères, rue d'Enghien, 17, PARIS.

Candidat notaire, 27 ans, réfugié belge, désire s'occuper, ainsi que sa femme. Ecrire Morrage, aven. Coligny, 96, La Rochelle.

Syndicat des boulangers dem. ouvr. réfug. belges ou autres. S'adr. 21, r. des Remparts, Bdx.

ON dem. homme 50 à 55 a. ayt sérieuses référenc. S'adres. boulangerie 48, rue Saint-Remi.

AU GRAND-THÉATRE Place Comédie Bordeaux

CHANDAILS, CHAUSSETTES, PASSE-MONTAGNES ... laine des Pyrénées ... depuis 8f50, 1f75, 2f50

Envoi franco sur demande contre remboursement.

AU MAGASIN VERT Place Gambetta LUNDI 2 NOVEMBRE 1914 Bordeaux

CHAUSSETTES grosses côtes pour l'armée... La paire 1f45

CHANDAILS grosses côtes pour l'armée... 6f90

PASSE-MONTAGNE modèle officiel... 2f95

Voir Dimanche notre Exposition : SCÈNE D'ALSACE

BILL'S PHOTO Co

LA 1/2 DOUZAINE 8f — 12, rue Ste-Catherine, BORDEAUX — LA DOUZAINE 12f

PORTRAITS ALBUM PLATINO — CARTES POSTALES SOIGNÉES La 1/2 douz., 3 fr.; la douz., 5 fr. SPÉCIALITÉ DE GRANDS PORTRAITS reproductions et directs

Importation Coloniale Française — GRANDE BRULERIE BORDELAISE DE CAFÉS

CAFES PRIMA Sélection des meilleurs Cafés 152-154, COURS VICTOR-HUGO, 152-154

606 SYPHILIS, VOIES URINAIRES. — La Séro Clinique, rue Vital-Carles, 28, Bordeaux, reste ouverte. Guérison en une séance des blennorrhagies et des rétrécissements (Dr ANDRE).

"VULCACHO", RÉPARATION DE PNEUS DOMY dr, 37, Allées Damour, Bordeaux

Bien que travaillant pour l'armée, continue à satisfaire sa Clientèle. — Achète les vieilles Chambres à air.

JOLI ATTELAGE avec voiture, 4 pl., ch. Petit-Bois, 96, Talence.

SAGE-FEMME 1re cl., bon. pension dep. 60 fr Mme Clisson, 114, chem. Doumerc, Bx, St-Augustin.

SAGE-FEMME 1re classe reçoit pensionnaires. Consultations et vaccinations tous les jours, de 2 à 4 heures. Mme Parlant, 95, rue Porte-Dijeaux, Bdx.

SAGE-Femme 1re cl., reç. des pens., se charge enfants, mais. seule. jardin. Mme Claverie, ALLÉES DAMOUR, 39 bis

Mme AUGUSTE cartomancienne reçoit 15, rue de la Devise, Bordeaux.

Mme TÉNOSKA du théâtre Bénévol, reç. t. l. jours, 13, impasse Ste-Catherine.

Mme NINON reçoit t. l. jours, 144 r. Ste-Cather.

M. LÉON reçoit tous les jours 22, r. Séraphin, Bx.

NEGOCIANTS EXPORTATEURS et IMPORTATEURS trouveront aux Imprimeries Gounouilhou, 9, rue Guiraude, Bordeaux, toutes les formules des douanes à des prix modérés.

Ouvrier soudeur autogène dem. emploi. Références. Se déplacerait. Louis Laforgue, cours Le Rouzic, 13, La Bastide.

Ach. petit portail fer. D. 4, jnal.

ON dem. maître-valet sérieux, capable, non mobilis., pour boulangerie campagne. On fait de 10 à 11 qtx, pétrin mécan. S'adr. à M. Francès, 4, r. du Hâ, Bdx.

Industriel belge, licencié sciences commerciales et consulaires, consul en Belgique, cherche leçons langues modernes ou sciences commerciales. S'adr. Société belge de bienfaisance, rue Porte-des-Portanets, Bordeaux.

CHEVAUX DE TRAITS à vendre, visibles de 12 à 13 heures, 69, r. Joseph-de-Carayon-Latour.

CHEVAUX M. Regourd, marchand de chevaux, recevra dimanche 1er nov. un fort convoi de chevaux de ts genres et de ts px, 21, r. Chabrely, La Bastide-Bx.

Broderies EN TOUS GENRES — DESSINS — LEÇONS — PRIX MODÉRÉS — Mlle MEYRE 82 — Rue Judaïque — 82 BORDEAUX

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 1er novembre 1914.

(24)

LE LIEN

Par RESCLAUZE DE BERMON

Mais, en même temps, d'un mouvement nerveux, la main de Jacques s'abattait sur elle, tandis qu'il suppliait :

— Non, je vous en prie.

L'altération subite de la voix, la familière autorité du geste, si peu conformes à la réserve et à l'ordinaire froideur de Jacques surprirent Viviane. L'eau qu'elle tenait glissa entre ses doigts ouverts et ses yeux interrogateurs se posèrent sur son ami.

Mais, déjà, celui-ci avait réprimé l'émoi qui, pour une femme aussi fine que Viviane, avait été sur le point de le trahir. Avec un très grand calme, il ajouta :

— Cette eau est très fraîche et vous avez bien chaud, madame.

— De l'eau miraculeuse ! fit-elle légèrement narquoise.

— La puissance qui guérit les malades peut aussi punir les imprudents, répliqua Jacque sans se troubler.

De nouveau Viviane lui jeta un pénétrant regard.

— Dites-moi, demanda-t-elle, si je mourais, est-ce que cela vous ferait beaucoup de peine ?

— Vous devenez macabre, répliqua-t-il en souriant.

— Ce sont tous ces sarcophages qui me donnent des idées noires. Et puis, la réaction ! J'ai été si gaie pendant le déjeuner !... N'est-ce pas que j'ai été très gaie ?

— Très gaie, en effet.

— Trop... cela vous a choqué.

— Mais non.

— Si... vous m'avez trouvée un peu folle.

Et, agitant au soleil sa main, perlée encore par l'eau de la fontaine, avec une gravité soudaine qui impressionna étrangement de Lorne :

— Priez un peu pour moi, mon saint ami, dit-elle.

Ce cri mettait à nu l'âme de Viviane. Il trahissait les préoccupations d'avenir qui assombrissaient son bonheur présent, le martyre de son cœur pris entre deux affections ennemies, ses angoisses en face de devoirs prochains, si éminemment contradictoires. Il montrait aussi combien chez la femme qui avait subi l'influence de son entourage, de ses relations, de ses lectures et de son temps, restaient encore tenaces les vieilles racines d'une foi léguée par les ancêtres et exaltée en sa prime jeunesse par le mysticisme du couvent.

Toujours accompagnée de Jacques, elle allait entrer dans la basilique au moment où son fiancé et ses amis en sortaient.

— Vous faites bande à part, remarqua Choisy en accompagnant ces mots d'un regard ambigu dont le sens échappa à Viviane.

— Attendez-nous en examinant l'extérieur de l'église, répliqua-t-elle; nous irons ensemble visiter le trésor et le musée.

Elle entra avec Jacques dans le vieil édifice romain. Ils traversèrent la longue nef et arrivèrent dans le chœur. Ils étaient seuls. Une cérémonie récente laissait flotter une vague odeur d'encens. Viviane regardait curieusement les sculptures des chapiteaux, lorsque Jacques murmura à son oreille :

— Vous m'avez demandé de prier pour vous. Si nous priions ensemble ?

Comme s'il lui eût semblé naturel d'obéir à cette voix, elle s'agenouilla. Et Jacques, dans une indescriptible émotion, supplia la Sainte, dispensatrice des miracles, de lui donner la force de taire toujours cet amour qui consumait son être, de ramener à Dieu cette âme si chère, de permettre qu'au bonheur de cette femme il pût, dans le silence des dévouements obscurs, consacrer sa vie tout entière.

Cet instant, où une communion de pensées semblait s'être établie entre eux, où ils étaient agenouillés côte à côte comme deux époux adressant au ciel une même prière, devait compter parmi les minutes de rare douceur que donnait à Jacques un amour sans espoir. Viviane avait enfoui sa tête dans ses mains; lorsqu'elle la releva, il vit que, sous sa voilette, elle essuyait furtivement une larme.

Au dehors, ils retrouvèrent René qui les attendait. Madame Bresle et Rainier étaient déjà dans le musée.

Ils allèrent les rejoindre, visitèrent en détail toutes les curiosités du trésor. Devant la statue qui renferme une partie du chef de la vierge martyre honorée à Conques, ils s'arrêtèrent plus longuement. La grosse tête, les pieds informes, le corps sans proportions, le regard sans vie leur firent trouver plus étrange la richesse des lames d'or qui recouvrent l'âme de bois, les cabochons, les émaux, la variété des gemmes, les intailles et les camées romains dont la dévotion des fidèles a paré l'antique image de la sainte.

— Mais c'est une idole païenne ! s'écria madame Bresle.

— Une idole devant laquelle, depuis des siècles, des milliers de croyants ont su « prier chrétien », répliqua Jacques.

— Phénomène de l'imagination, reprit la jeune femme.

— Ou miracle de la foi, reprit de Lorne.

Ce fut le seul choc entre ces deux mentalités si différentes.

Du trésor, les touristes se rendirent à la chapelle abbatiale. Avant de quitter Conques, ils firent de copieuses emplettes de photographies et de cartes postales; après quoi, ils redescendirent à pied jusqu'au faubourg où, en suivant les lacets de la route, la voiture était venue les attendre.

Il était cinq heures; le soleil avait déserté la vallée dans laquelle l'ombre ramenait la fraîcheur. Peu à peu le silence se fit parmi les voyageurs fatigués. Sur eux, le soir, le calme soir, lentement descendait. Et au balancement de la voiture, aspirant avec volupté l'air délicieusement pur, ils pensaient, réfléchissaient ou rêvaient.

Devant la poste de Salle-la-Source, Viviane demanda à René d'arrêter ses chevaux. Le bureau était fermé, mais, très complaisante, la receveuse n'en donna pas moins le courrier. Un reste de jour permit à madame de Trémont de faire la distribution. Sur l'une des lettres qui lui étaient adressées, elle fut surprise de voir l'estampille de son avoué.

Il lui tardait d'être arrivée pour savoir ce que renfermait cette enveloppe. Depuis le prononcé de son divorce, elle vivait dans l'attente d'une vengeance de M. de Landières.

Sa nervosité, surexcitée par les incidents de cette journée, ouvrait aux frayeurs de son imagination un champ d'autant plus vaste que les sujets en étaient plus vagues. La question de l'enfant avait été nettement tranchée en sa faveur. En dehors de cela, que pouvait-elle craindre d'un homme qui n'avait plus aucun droit sur elle ?

Et cependant, elle n'arrivait pas à se rassurer. Cette enveloppe l'hypnotisait. Comme si elle eût pu lire au travers, elle y voyait une menace.

Arrivée dans sa chambre, elle l'ouvrit fiévreusement. Tout d'abord, le sens des mots lui échappa. Elle relut... et, à travers le grimoire des termes techniques, cette fois elle comprit.

La majeure partie de sa fortune était représentée par une créance de deux cent mille francs, placés, bien avant son mariage, en première hypothèque sur une propriété estimée quatre cent mille francs.

Or, l'avoué auquel elle avait remis la défense de ses intérêts lui écrivait qu'il avait vu aux annonces judiciaires la mise en vente, devant le tribunal de première instance de la Seine, et à suite de saisie immobilière, de l'immeuble sur lequel reposait sa créance; qu'à cette occasion, il avait voulu se rendre compte de la régularité de son titre et qu'à sa grande surprise il avait constaté qu'à l'époque où elle lui avait confié ce titre, l'inscription en était déjà périmée.

Emu de la gravité de cette situation, il avait immédiatement fait prendre au bureau des hypothèques un certificat d'inscription contre la débitrice saisie. Cet état ne révélait que l'inscription unique du créancier saisissant, mais elle était d'une telle importance, qu'étant donnée la dépréciation des propriétés, elle pourrait bien absorber la totalité du prix.

A tout événement, il avait fait prendre, au nom de madame de Trémont, une nouvelle inscription qui n'aurait rang qu'à sa date, mais la ferait colloquer dans l'ordre pour l'excédent libre du prix, et par préférence à tout créancier chirographaire.

Affolée au premier instant par cette menace de ruine, Viviane essaya de se ressaisir et de réfléchir posément. Sans aucune expérience des affaires, elle n'ignorait pourtant pas que les notaires sont responsables de certains placements. De plus, l'inscription étant périmée déjà avant que le divorce eût séparé ses intérêts de ceux de M. de Landières, n'aurait-elle pas, au besoin, un recours contre lui ?

René l'eût renseignée sur ces deux points, mais, tout de suite, s'était manifestée en elle une extrême répugnance à lui parler de cette affaire. A quoi bon l'alarmer alors qu'en somme, si c'était un gros ennui, la réflexion lui disait que ce ne pouvait être une catastrophe ?

Elle dormit mal, cependant, préoccupée malgré tout, reprise de ses frayeurs grossies dans l'insomnie. Et ce qui lui mettait au cœur cette sourde angoisse, c'était, plus encore que la crainte de la ruine, celle de voir, par elle, son mariage compromis.

(A suivre.)